

à jour!

Aktuelles für ASP-Mitglieder
Dernières informations à l'intention des membres ASP
Informazioni per i membri ASP

Associazione Schweizer
Psychotherapeutinnen und
Psychotherapeuten ASP

Association
Suisse des
Psychothérapeutes ASP

Associazione
Svizzera degli
Psicoterapeuti

ASP
Assoziaziun
Svizra dals
Psicoterapeuts ASP

•A.S.P.

Fusioni
Zusammenschluss
Fusion

Inhalt | Table des matières

- | | | | |
|-----------|---|-----------|---|
| 4 | Nachgedacht
Die Selbsternannten | 36 | Réflexion
Les autoproclamés |
| 6 | Aktuelles
Aus dem Präsidium
Informationen aus dem Sekretariat
Neues aus der Geschäftsstelle
Berufspolitik Tessin
Berufspolitik Romandie | 34 | Actualité
De la Présidence
Informations du secrétariat
Nouvelles de la Direction
Osservatorio
Section Suisse romande |
| 10 | Nachgefragt
Interview mit ASP-Mitglied
«Geschichten machen» mit Kindern
Institut für Persönlichkeitsentwicklung PEGASUS IX | 38 | Demande
Intervista ai membri dell'ASP
« Faire des histoires » avec les enfants
Institut für Persönlichkeitsentwicklung PEGASUS IX |
| 18 | Fokus
Historischer Zusammenschluss von
ASP und Charta
Berufspolitische Überlegungen
5. Kongress der Psy-Verbände Schweiz
Symposium «Markt-Mensch-Medizin» | 50 | Focalisation
Fusion historique entre
l'ASP et la Charte
Réflexions sur la politique professionnelle
5 ^e congrès des associations psy de Suisse
Symposium, l'« akademie menschenmedizin » |
| 26 | Wissen
Persönlichkeitsrecht vor Auskunftspflicht
in der Psychotherapie
«Geschichten machen» mit Kindern | 58 | Savoir
Psychothérapie : la protection de la personnalité
prime l'obligation de fournir des informations
« Faire des histoires » avec les enfants |
| 33 | Literatur
Psychotherapie und buddhistisches
Geistestraining | 65 | Littérature
Au cœur de la codépendence |
| 34 | Dienstleistungen | 35 | Prestations offertes |

Editorial

Die Novemberausgabe des «à jour» steht, wie Sie dem Titel entnommen haben, im Zeichen des Zusammenschlusses. Dieser Zusammenschluss hat in verschiedenen Bereichen stattgefunden. Für uns als Verband ist der Zusammenschluss von ASP und Charta sicherlich am bedeutendsten. Dieser Zusammenschluss wurde an der ausserordentlichen Mitgliederversammlung (MV) von Ihnen einstimmig angenommen, wofür ich mich an dieser Stelle nochmals herzlich bedanken möchte. Mehr lesen Sie darüber in den Berichten unserer Präsidentin Gabriella Rüttimann und unseres Geschäftsleiters Emil Stutz sowie in dem Bericht über die ausserordentliche MV. Ein weiterer wichtiger Zusammenschluss hat beim diesjährigen 5. Kongress der Psy-Verbände zum Thema «Übergänge – eine Herausforderung» in Montreux stattgefunden. So vereint, wie sich die sechs Psy-Verbände und Organisatoren (SGPP, SGKJPP, ASP, FSP, GedaP, SBAP) an dieser Tagung präsentierten, haben sie sich schon lange nicht mehr, wenn nicht sogar noch nie gezeigt. Einen Bericht über diesen Kongress finden Sie ebenfalls in diesem Heft. Einen Zusammenschluss derjenigen, denen der Mensch und die Medizin wichtiger sind als die Marktinteressen, gab es am Symposium «Markt-Mensch-Medizin», das diesen Herbst im Kunsthaus von der «akademie menschenmedizin» organisiert wurde. Auch hierzu finden Sie einen ausführlichen Kongressbericht in dieser Ausgabe. Es ist schön und wichtig, wenn sich Menschen zusammenschliessen und für ihre Interessen stark machen, nur so erreichen wir letztendlich unsere Ziele. Einzelkämpfer haben es immer schwerer und sind häufig auf verlorenem Posten.

Neben diesen interessanten Berichten erwartet Sie aber noch viel Spannendes: z.B. drei Interviews mit ASP-Mitgliedern mit ihren ganz unterschiedlichen Werdegängen und beruflichen Engagements, Berichte von unseren berufspolitischen Aktivitäten im Tessin und der Romandie, ein Argumentarium zu den geänderten Qualitätsstandards der Psychotherapie-Weiterbildungen von Peter Schulthess und noch einiges mehr.

Ich hoffe sehr, unsere Novemberausgabe findet Ihren Gefallen. Der Vorstand der ASP wünscht Ihnen eine ruhige, besinnliche Herbst- und Winterzeit. Wir melden uns im Mai 2014 mit dem nächsten «à jour» zurück. An Beiträgen, Anregungen und auch Kritik von Ihrer Seite sind wir immer sehr interessiert.

Veronica Baud

Comme le met en évidence son titre, le numéro de novembre d'«à jour» a été placé sous le signe de la fusion. Celle-ci a eu lieu dans différents domaines. Pour nous, c'est sans doute la fusion entre l'ASP et la Charta qui a le plus de signification. Vous l'avez approuvée à l'unanimité lors de l'assemblée extraordinaire des membres (AEM), ce dont je vous remercie. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans les rapports de notre présidente, Gabriella Rüttimann, et de notre directeur, Emil Stutz, ainsi que dans le rapport concernant cette assemblée. Une autre fusion importante a eu lieu lors du 5e congrès des groupements psy à Montreux, placé sous le titre de « Transitions – un défi ». Il y avait longtemps que les 6 groupements et organisateurs (SSPP, SSPEA, ASP, FSP, GedaP et SBAP) ne s'étaient pas présentés de manière aussi unie que lors de cette rencontre – et peut-être même qu'ils ne l'avaient jamais fait. Vous trouverez également un rapport sur ce congrès dans le présent numéro. Une 'fusion' de tous ceux pour lesquels l'être humain et la médecine sont plus importants que les intérêts du marché a eu lieu lors du symposium « Markt – Mensch – Medizin », organisé cet automne au Kunsthaus de Zurich par l'« akademie menschenmedizin ». Vous trouverez ci-dessous un rapport détaillé à ce sujet. C'est bien et c'est important que les êtres humains s'associent et militent ensemble pour leurs intérêts – ce n'est qu'ainsi que nous atteindrons nos objectifs. Ceux qui se battent seuls ont plus de problèmes et ils ont souvent perdu d'avance.

En plus de ces articles passionnants, vous trouverez dans ce numéro encore bien des choses intéressantes : par exemple, trois interviews avec des membres ASP dont le parcours et l'engagement professionnels sont très différents ; des rapports concernant nos activités de politique professionnelle au Tessin et en Suisse romande ; une liste d'arguments présentés par Peter Schulthess en rapport avec la modification des standards de qualité des formations en psychothérapie ; et encore bien d'autres choses.

J'espère beaucoup que notre numéro de novembre vous plaira. Le comité ASP vous souhaite de passer des moments tranquilles, en automne d'abord puis cet hiver. Le prochain «à jour» sera publié en mai 2014. Cela nous intéresse toujours beaucoup de recevoir vos contributions, vos idées, mais aussi vos critiques.

Veronica Baud



Prestations offertes aux membres ASP

Pour votre cabinet

Service de médiation de places de thérapie

Une prestation ASP dont bénéficient collectivité et membres. Versez une souscription et nous communiquons votre nom aux patients qui cherchent un/e psychothérapeute.

Contrat AI

Les membres (avec autorisation de pratique) peuvent travailler dans le cadre de la convention liant OFAS et ASP. Sous certaines conditions, les traitements thérapeutiques concernant des mineurs souffrant d'une infirmité datant de la naissance et ceux servant à la réinsertion professionnelle peuvent être remboursés par l'AI.

Prestations et tarifs

Tarif des prestations et indications concernant la durée des tests (mémo)

Formulaires pour notes d'honoraires

Formulaires d'honoraires: Une version numérique (format Word) peut être commandée auprès du secrétariat

« Tuyaues » pour les impôts

A quelles déductions ai-je droit? (mémo)

Psychothérapie déléguée

De quoi faut-il tenir compte? (mémo)

Attestation membres ordinaires

Un beau document confirmant que vous êtes membre

Assurances

Caisse de retraite (2ème pilier)

La fondation Pro Medico à Zurich offre aux membres ASP un deuxième pilier offrant une grande flexibilité sur le plan de la prévoyance professionnelle. Il s'agit d'une offre attrayante de prévoyance pour la retraite, permettant aux personnes travaillant à titre indépendant et à leurs employés de préparer l'avenir de manière individualisée.

Caisse maladie

Les membres ASP et leur famille peuvent profiter d'un tarif avantageux. Concernant les assurances complémentaires, vous bénéficiez d'un tarif collectif.

Assurance responsabilité professionnelle

Prestations de cette assurance: remboursement des frais occasionnés par des poursuites justifiées et par la défense contre des exigences non-justifiées.

Assurance de choses

Contre incendie, phénomènes naturels, vol par effraction et détournement, dégâts d'eau, etc.

Relations publiques

(à copier et à placer dans votre salle d'attente)

Informations concernant la psychothérapie

Vos patients savent-ils ce qu'est la psychothérapie, ce qu'elle peut faire et comment? Connaissent-ils les différences entre psychologue, psychothérapeute et psychiatre? Fournissez-leur des renseignements sur leurs droits et obligations: devoir de discrétion, qualifications des psychothérapeutes, honoraires, protection des patients, droit de déposer plainte.

Prestations des caisses maladie

Quelles caisses versent combien et sous quelles conditions?

Règles de déontologie

Montrez à vos patients quelles sont les règles que les psychothérapeutes qualifiés doivent respecter.

Brochures d'informations

Médiation d'interlocuteurs

L'ASP fournit aux médias les noms de membres compétents, aptes à participer à des interviews ou à répondre à des questions concernant la psychothérapie. Vous avez des connaissances spécialisées et vous êtes prêt à vous tenir à disposition à bref délai? Faites-le savoir au secrétariat!

www.psychotherapie.ch

Sur son site Internet l'ASP s'adresse au grand public. Ceux qui veulent entreprendre une psychothérapie y trouvent toutes les informations requises (divers mémos, règles déontologiques, service de médiation, liste des prestations des caisses, données concernant la psychothérapie et indications concernant les différents troubles). Concepts de formation et manière dont l'ASP envisage la politique de la santé et la politique professionnelle y sont présentés à l'intention des journalistes et des politiciens. Un domaine spécial est réservé aux membres.

Publications

« à jour »

Nouvelles de l'association, actualités concernant la politique professionnelle, questions au quotidien de la pratique, calendrier des manifestations, etc.

Comité

Gabriela Rüttimann, Présidente
Nicola Gianinazzi, Politique professionnelle Tessin
Kurt Roth, Finances
Veronica Baud, Rédaction
Bruno De Raemy, Politique professionnelle Romandie
Peter Schulthess, Charte Suisse

Directeur

Emil Stutz

Secrétariat

Ursula Enggist
Patricia Fourati

Nous aimerions remercier cordialement nos partenaires, Goetz Desktop GmbH et Wehntal Druck GmbH pour la bonne coopération.

Impressum

Dernières informations à l'intention des membres ASP

Editeur :

ASP Riedtlistrasse 8
CH 8006 Zürich, tél 043 268 93 00

Date de parution :

Mai et novembre

Date rédaction finale :

25 mars et 25 septembre

Rédaction

Veronica Baud
Spital Affoltern
Sonnenbergstr. 27, 8910 Affoltern am Albis
Tel. 044 714 34 32 | veronica.baud@bluewin.ch

Le journal « à jour » est l'organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum pour les rubriques pratique, divers et littérature, dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Traduction : Françoise O'Kane | Patricia Fourati

Layout : Goetz Desktop GmbH, 8153 Rümlang

Imprimerie : Wehntal Druck, 8165 Schöfflisdorf

Publicité : Rédaction : veronica.baud@bluewin.ch

Tirage : 1000 exemplaires

Annonces « à jour »

La rédaction de l'ASP peut rejeter l'acceptation des annonces sans justification. Sur l'acceptation le refus, nous ne conduisons pas de correspondance.

1/1 page	CHF 500.–
1/2 page	CHF 320.–
1/4 page	CHF 250.–
1/8 page	CHF 200.–

Tarif réduit pour les délégués/ées des instituts et les membres de l'ASP : 40%.

Les autoproclamés



Texte: Ernst Bühler

Depuis quelque temps, les autoproclamés envahissent en nuées les têtes des journalistes et des auteurs de courriers des lecteurs pour se diffuser sous une plume aiguisée dans les médias. A chaque fois que le lecteur y est confronté, il sait implicitement qu'il ne s'agit pas d'apprécier ces personnes. L'auteur, par contre, les inclut volontiers à sa prose car ils remplissent différentes fonctions sociales importantes.

Parmi ces fonctions, la plus inoffensive – mais pas la moins significative – est de légitimer ceux qui enseignent l'allemand. « Proclamer » signifie également reconnaître solennellement, nommer, que ce soit à un office ou à une fonction. Proclamer implique qu'il existe une instance ayant plus d'autorité que la personne nommée et sa nomination s'accompagne d'un mandat ou elle accorde un privilège. D'un point de vue linguistique, le terme « autoproclamé » n'a pas de sens. Il est utilisé pour désigner les ambitieux, les prétentieux et les usurpateurs et pourtant ceux-ci n'ont fait que se proclamer eux-mêmes. Le fait que, dans ce rôle, ils tentent d'influencer le comportement et la perception d'autres personnes ou même de les dicter, ne les distingue pas forcément de ceux qui ont véritablement été proclamés ; mais ils ne sont pas soutenus par une autorité – tout au plus par leurs partisans.

On pourrait considérer le terme comme relativement anodin (l'exemple le plus dénué de sens que j'ai trouvé est « le refuge autoproclamé des riches »¹ en parlant de Sylt) et s'en référer à ceux qui oeuvrent pour améliorer notre allemand, mais il vaut la peine d'analyser de plus près la signification du mot « autoproclamé ». Parmi tous les textes où je l'ai trouvé, il n'y en a pas un seul dans lequel il n'est pas utilisé dans un sens péjoratif : on a le choix entre les « féministes autoproclamées », les « décideurs autoproclamés » et « toute une collection d'intellectuels autoproclamés », sans parler du « séducteur autoproclamé » pour désigner un homme qui a abusé sexuellement de son apprentie ou de « l'Eglise autoproclamée de Scientologie ». Il est sans doute inutile de donner des exemples supplémentaires [note de la traductrice : il me semble que cette mode concerne moins les publications en français]. Il reste que ces derniers impliquent, en résumé, trois types distinctifs de diffamation.

Les penseurs incorrigibles

Il existe encore des gens qui ne permettent à personne de penser pour eux. Ils s'en tiennent à une définition vieille de deux cents ans, faisant du Siècle des Lumières (Aufklärung) le produit d'une réflexion immature dont ils sont responsables, ou si l'on veut de l'échec de toute tentative philosophique en matière de théodicée (cf. Emmanuel Kant). Plus globalement, ils font partie de la catégorie des « critiques autoproclamées ». Ici, « critique » ne signifie pas seulement qu'ils regrettent que la situation ou les opinions soient ce qu'ils sont ; ils s'accordent en outre le droit d'élaborer leurs propres idées, en espérant parvenir ainsi à une nouvelle manière de comprendre. Dans ce contexte, nous constatons forcément que la tentative faite par les « penseurs autoproclamés » pour mener une réflexion personnelle implique inévitablement une « proclamation de soi ». Kant parlait de l'aboutissement d'une immaturité coupable, mais aujourd'hui nous considérerions qu'il s'agit plutôt d'une aspiration à l'autonomie. C'est pourquoi une désignation méprisante comme « intellectuels autoproclamés » tend à être doublement vexante pour ces derniers : on ne leur reproche pas seulement de penser pour eux-mêmes, on leur reproche également de le faire de leur propre chef. La critique diffamatoire vise avant tout à les priver de leur autonomie à deux niveaux. Elle reflète un idéal dans lequel les individus ne devraient pas penser selon un schéma donné, mais également lorsqu'on le leur demande – ou le leur prescrit !

Le rebut de la morale

L'approbation morale est en général refusée à ceux qui, au Pakistan, tirent sur des écolières, ceux qui, en Allemagne, attaquent des petits commerçants turcs ou ceux qui se comportent de manière méprisante avec les femmes. Il n'est pas nécessaire de justifier leur condamnation. Qu'est-ce qui incite alors un journaliste à qualifier les coupables en leur associant le mot « autoproclamé » et à les condamner également sur le plan moral ? C'est comme s'il s'agissait d'éviter qu'on le soupçonne de ne pas être suffisamment indigné par les actes en question. Cela serait-il plus facile à comprendre si ces derniers avaient été commis sur ordre ? C'est l'arrogance du Pharisien qui s'exprime : Mon Dieu, je te remercie de ne pas être comme eux ! Diffamer les coupables fournit à l'homme de bonne volonté, tel qu'il se présente en passant au public, la noble patine de celui qui respecte les lois ; il se pourrait qu'autrement les lecteurs ne s'en rendent pas compte.

¹ Commentaire d'un lecteur du Tages Anzeiger, 2.8.2012



Les réformateurs du monde

L'écrivain Sibylle Letitscharoff a donné une conférence à Zurich et l'on a pu lire à ce sujet : Elle « a pris le besoin de consolation dans la foi que nous avons tous très au sérieux, tout en ridiculisant les prophètes auto-proclamés ». ² Cela met bien en évidence le dilemme provoqué par l'espoir d'être sauvé : nous souhaitons bien sûr être sauvés par quelqu'un qui, non seulement, est capable de le faire, mais aussi qui le fait pour nous. Cela signifie à la fois à notre profit et à notre place puisque nous ne disposons ni de la force ni du pouvoir de le faire nous-mêmes. Celui qui nous dit « je suis ton sauveur » a de mauvaises cartes, il est « auto-proclamé ». Apparemment, il est coupable de n'avoir pas bien compris notre espoir de salut. Nous voulons garder cet espoir tout en étant convaincus qu'il peut être satisfait, bien que nous sachions pertinemment que cela ne sera jamais le cas. Les prophètes font des promesses qui nous rendent conscients du fait que nous nous trompons nous-mêmes. Il ne faut pas que cela arrive, donc ces prophètes vont devoir être jetés sur le tas des « auto-proclamés » !

Dans cette catégorie, tous ceux qui subissent la diffamation ne sont pas des sauveurs. Ils ont des objectifs plus limités. Par exemple, ils disent vouloir savoir si un jeune Palestinien a été tué dans un échange de tirs ou si la vidéo est un film de propagande (« un aspirant auto-proclamé à la vérité »). Ils nous avertissent – surtout depuis Fukushima – des risques liés aux centrales nucléaires (un « sauveur auto-proclamé du monde »). Dans ce cas comme dans d'autres, il y a paradoxe : les visées critiques sont poussées à l'absolu. Comme si cela ne se faisait pas de vouloir rendre le monde un peu meilleur.

Les modes enregistrées au niveau du langage reflètent des évolutions dans la société. Il y a quelques années, le « besoin d'agir » (besoin d'agir) est devenu à la mode, linguistiquement parlant. Or, il s'agit en fait d'un euphémisme désignant l'attribution de la responsabilité à

d'autres. Ceux qui utilisent ce terme considèrent qu'ils ont dit clairement qu'il fallait faire quelque chose, tout en évitant tout aussi clairement et soigneusement de dire qu'ils vont s'en charger. Le terme « auto-proclamé » va un peu plus loin dans cette même direction. L'autonomie et l'initiative personnelle sont maintenant condamnées. Les « auto-proclamés » ne peuvent plus simplement se voir reprocher d'agir, mais surtout d'agir de manière autonome ; la critique n'implique pas seulement une définition négative, elle contribue également au rejet de l'individu. Ce rejet ne dépend pas de la question de savoir si les visées de ce dernier peuvent être considérées comme morales ou pas, même si les commentaires semblent clairement sous-entendre « Pas ainsi ! » (sauf si les mots « intellectuels ou politiciens » sont de toute façon des injures). Le « Pas comme ça ! » mis à part, les auto-proclamés sont rejetés du simple fait qu'ils demandent à être autonomes. Ils soutiennent quelque chose sans avoir d'abord demandé notre avis ou celui des autorités auxquelles nous nous soumettons, ce qui fait qu'ils n'appartiennent pas à la même catégorie que nous. Pour eux, la normalité docile n'est pas la plus haute valeur et cela fait que nous nous en méfions. Je ne connais pas de politicien espérant être populaire qui déclare simplement « I have a dream ! » (le « politique auto-proclamé » est également mis au pilori par les médias) ; ce dernier se réfère implicitement à la mission dont il est chargé. Dans la mesure où il est éventuellement auto-proclamé, il n'a pas forcément besoin de déclarer le contenu de cette mission. Il faut croire qu'il se soumet à une autorité supérieure ; cela doit le rendre crédible.

L'écrivain Peter Weiss découvre sa propre aspiration à accomplir quelque chose de manière autonome après qu'il ait observé un homme escalader une façade³ ; il se rend compte alors qu'il est possible de surmonter la crainte de l'échec lorsque la tâche est librement choisie. Les ricanements provoqués par les « auto-proclamés » pourraient être dus (entre autres) au fait que nous avons honte d'avoir évité la peur de l'échec au lieu d'y avoir fait face.

Foto: Francisca Tièche

² Tages-Anzeiger, 5.11.2011

³ In: Abschied von den Eltern. Edition Suhrkamp 1964, p. 21f.



De la Présidence

Chers/chères membres ASP



L'assemblée extraordinaire du 21 septembre 2013 appartient maintenant au passé. Je souhaite beaucoup vous remercier tous chaleureusement pour les discussions constructives. Je suis très contente que la fusion entre l'ASP et la Charte ait été approuvée à l'unanimité, aussi bien par les membres ASP que par les institutions de la Charte. Vous avez présenté quelques remarques sur des points qui ne sont pas encore résolus et qui devront être négociés. Je suis toutefois convaincue que cette alliance est une étape dans la bonne direction et que cette décision va avoir des résultats positifs pour notre importante profession. Vous trouverez un rapport détaillé sur cet événement historique dans le présent cahier.

Comme nous l'avions déjà indiqué dans le dernier « à jour », c'est actuellement le passage d'un modèle de délégation à un modèle de prescription qui occupe le devant de la scène. Des séances ont été organisées à ce sujet avec l'OFSP, avec Santésuisse, avec les groupements professionnels (ASP, SBAP, FSP, Gedap, FMH, SSPP, SMP, H+), ainsi qu'avec des représentants de la commission des professions de la psychologie. Au sein des groupements, les avis sont unanimes : à l'avenir, nous ne parlerons plus que d'une psychothérapie, la distinction entre psychothérapie psychologique et psychothérapie médicale n'étant plus adéquate.

En parallèle, nous avons plus ou moins été d'accord pour dire qu'une prescription devrait concerner 40 séances. Jusqu'à maintenant, le médecin conseil pouvait autoriser une prolongation, à condition que le médecin prescripteur rédige un rapport dans ce sens. Enfin, nous sommes tous du même avis : ce ne seront pas uniquement les psychiatres qui devraient pouvoir prescrire un traitement, mais tous les médecins. Ce postulat a paru très important aux groupements de psychologues et il est adéquat dans le sens où il permet d'éviter des dépenses inutiles. De plus, ce serait trop

exiger des patients que de leur demander de consulter d'abord le médecin de famille, puis le psychiatre, pour que ce dernier puisse leur faire une ordonnance.

Concernant la question des tarifs, nous allons encore devoir avoir des discussions intensives. Pour que nous puissions avoir du succès à ce niveau, il faut sans doute que l'ASP, le SBAP et la FSP se mettent préalablement d'accord. Pour cela, il faut toutefois qu'une bonne collaboration se mette en place entre ces groupements, dans laquelle il faudra traiter de faits objectifs, la visée n'étant pas qu'un groupement ou l'autre cherche à se profiler. Cette condition est bien sûr acceptée par l'ASP puisque, pour elle, il faut que tous les professionnels qui offrent des traitements psychothérapeutiques soient rémunérés au même tarif. Notre objectif plus lointain doit donc demeurer d'obtenir notre adhésion au Tarmed. Mais cette démarche va requérir une clarification de certaines questions et de la patience. Mais nous poursuivons nos efforts !

Pour moi, le fait de participer au congrès des associations psy (du 11 au 13 septembre, à Montreux) a représenté un événement tout particulier. Il y a bien sûr eu des conférences intéressantes, des ateliers et des symposiums, mais ce furent avant tout les nombreuses rencontres qui m'ont apporté un grand enrichissement. Je remercie en particulier Hans Kurt (SSPP) pour notre discussion intéressante – nous l'avons enregistrée pour vous.

Vous voyez, il reste toujours du travail à faire. En ce qui me concerne, les activités en rapport avec la politique professionnelle continuent à représenter un défi très intéressant et je suis toujours satisfaite lorsque nous réussissons à influencer sur notre profession. Nous vous tiendrons au courant de la manière dont les négociations vont continuer à évoluer.

Votre présidente
Gabriela Rüttimann

Informations du secrétariat

Protocole de l'Assemblée extraordinaire des membres du 21.9.2013

L'envoi du protocole aux membres se fait par courrier électronique. Si quelqu'un désire une version papier, prière de bien vouloir contacter le secrétariat. C'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir un exemplaire par la poste. Le protocole est disponible en allemand et français.

Changement d'adresse postale et courriel

C'est avec plaisir que nous prenons note de vos changements d'adresse et les transmettons à la Charte et à tarifsuisse. Si vous nous indiquez également votre adresse courriel, vous recevrez notre newsletter ainsi que d'autres informations importantes de l'ASP.

Site internet

Prière de bien vouloir noter, que l'adresse qui apparaît sur la liste des membres sur notre site internet, est l'adresse qui est enregistrée comme adresse de correspondance dans notre banque de données. Malheureusement, il ne nous est pas possible, pour des raisons techniques, d'avoir une adresse de correspondance dans notre banque de données et une autre sur notre site internet, étant donné que les dates sont transmises directement. Sur notre site internet: www.psychotherapie.ch sous rubrique liste des membres, vous pouvez contrôler quelle est votre adresse de correspondance. Vous pouvez ensuite nous adresser vos demandes de changement par courriel: sekretariat@psychotherapie.ch ou par téléphone, au 043 268 93 00.

Agenda

N'oubliez pas de consulter régulièrement cette rubrique qui contient diverses offres sur le thème de la psychothérapie.

Actualités – offre tierce personne

Ici vous trouverez les offres d'emploi et publications actuelles.

Médiation de places de thérapie

Vous pouvez commander l'abonnement au secrétariat ou le télécharger sur notre site internet dans l'espace réservé aux membres, rubrique « aides-mémoires ». Sous cette rubrique vous trouvez également d'autres renseignements utiles.

Suggestions, demandes, problème

Nous acceptons volontiers vos messages et les transmettons à notre Directeur et au Comité. Nous attendons avec impatience chacune de vos réactions.

Ursula Enggist | Patricia Fourati

Calendrier

28.11.2013	Formation continue section Romandie	Fortbildung Sektion Romandie	Formazione continue, Sezione della Romandia
22.03.2014	Assemblée générale des membres, Berne	Mitgliederversammlung, Bern	Assemblea ordinaria dei membri, Berna
04.10.2014	Formation continue section Suisse italienne	Fortbildung Sektion Ital. Schweiz	Formazione continua, Sezione della Svizzera italiana

► Nouveaux/elles candidats/es

Les personnes suivantes ont demandé à devenir membre à l'ASP. Les membres ordinaires peuvent adresser leurs objections fondées au comité dans un délai de 14 jours après la publication. Vorstand / Comité ASP, Riedtlistrasse 8, 8006 Zürich

Abbatiello Riccardo | G. Camponovo 2 | 6830 Chiasso

Arter Matthyas | Auf der Platte 80 | 8706 Meilen

Böethius Stefan | Huttenstrasse 40 | 8006 Zürich

Borboa Roman | Oberdorfstr. 29 | 8953 Dietikon

Busslinger Gregor | Ausstellungsstr. 25 | 8005 Zürich

Christen Angela | Oberlangnauerstr. 4b | 9562 Märwil

De Grazia Carmen | Via Maderno 19 | 6900 Lugano

Dubs Ursula | Hauptstr. 32 | 4143 Dornach

Escher Andersen Beatrice | Tannwaldstr. 44 | 4600 Olten

Fankhauser Meret | Brandstrasse 29 | 8610 Uster

Frei Martina | Angelstr. 5c | 8330 Pfäffikon ZH

Fritschi Gabriela | Baselweg 26 | 4146 Hochwald

Glisic Sanja | Torretta 7 | 6600 Locarno

Godly Laura | Calandastr. 43 | 7000 Chur

Heine Wolfgang | Regensburgerstr. 6 | D-10777 Berlin

Hirt Vera | Untere Zäune 1 | 8001 Zürich

Koller Robinson Barbara | Auroastr. 57 | 8032 Zürich

Kürsteiner Doris | Zurlindenstr. 295 | 8003 Zürich

Meier Lindegger Esther | Kanzleistrasse 11 | 8405 Winterthur

Meiser Ute | Bernadotest. 178 | D-22605 Hamburg

Moser Marianne | Oberdorf 3 | 3412 Heimiswil

Patocchi Pablo | Via Giuseppe Motta 61 | 6900 Massagno

Rogivue Colette | Steinauweg 30 | 3007 Bern

Rosselet-Capt Mireille | Sentier des Rondes 54 | 1071 Saint-Saphorin

Schellenberg Karin | Konsumstr. 7 | 5603 Staufien

Schönthaler Dominik | Grenzacherweg 8 | 4125 Riehen

Schulthess-Watt Jean | Herrenweg 1b | 5734 Reinach

Viandante Luigi | Ch. de Montolivet 22 | 1006 Lausanne

Waelchli-Ferrario Liliana | Via Vela 1 | 6862 Rancate

Wassef Olfat | Rue de Tolbiac 150 | F-75013 Paris

Wiesner Alder Silvia | Höhenweg 2 | 8032 Zürich



Foto: Chris Goetz

Nouvelles de la Direction

Nous venons de passer un semestre d'été très intense et inattendu. Voici un rapport sur quelques étapes qui nous ont occupées ces derniers mois.

Après trois ans de préparation en partie intensive, la fusion entre l'ASP et la Charte a pu se réaliser sur des bases positives. Lors de l'assemblée commune des membres, le 21 septembre 2013, les membres des deux associations ont voté cette fusion à l'unanimité. Il s'agit d'un succès significatif, aussi bien pour l'ASP que pour la Charte. Je suis fermement convaincu qu'elle représente une étape importante pour l'avenir de notre association, que ce soit du point de vue du soutien à la relève que de celui du domaine des membres ; mes remerciements pour toutes les collaborations constructives que j'ai rencontrées partout.

Suite à la fusion, nous nous occupons actuellement d'adapter notre site internet afin que nos membres puissent recevoir plus d'informations et de prestations. Il sera possible à l'avenir de relier votre site à celui de l'ASP. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons terminé ces adaptations.

On sait que le contrat avec l'assurance invalidité (AI) avait provoqué quelques turbulences en 2007. C'est pourquoi nous sommes tout particulièrement heureux de vous faire savoir que, dans l'intervalle, nous avons pu négocier avec l'AI un contrat complémentaire positif. Cela signifie concrètement que, depuis le 1er avril 2013, tous les membres ASP peuvent faire rembourser leurs prestations par l'AI – qu'ils aient fait des études de base en psychologie ou non. Les seules conditions

régissant les modalités de remboursement par l'AI sont que les membres aient un diplôme en psychothérapie reconnu au niveau fédéral, ainsi qu'une autorisation de pratique. D'autres informations concernant ces remboursements seront publiées sur notre site internet dans le domaine dédié aux membres.

Un événement important d'un type tout particulier a été le congrès psy de Montreux, qui s'est tenu du 11 au 13 septembre. Les échanges entre les différentes associations ont été extrêmement intéressants et soutenus. Pour moi, les entretiens personnels et les rencontres avec différents/es participants/es ont été un grand enrichissement. Je remercie tous les membres ASP qui ont participé à ce congrès, mais ne peux toutefois pas dissimuler le fait que je ne comprends pas pourquoi pas plus de membres n'aient profité de cette opportunité de faire des rencontres et de pratiquer concrètement la formation continue.

Pour terminer, permettez-moi de remercier toutes les personnes avec lesquelles j'ai souvent eu l'opportunité, en tant que directeur, d'avoir de nombreux contacts et des entretiens qui sont pour moi une source d'inspiration.

Emil Stutz

Osservatorio

Cogliendo l'invito di à jour mi è venuto alla mente un testo che non fosse per una volta una cronaca o un programma, ma piuttosto una riflessione attorno a tre voci peculiari estrapolate dall'attività – ora giunta al suo quarto anno – della Sezione che coordino.

1. Diritto e Competenze

In questi 4 anni ci siamo visti confrontati in modo ampio e complesso con gli aspetti giuridici della nostra formazione e professione. Personalmente ho dovuto spesso approfondire e farmi consigliare (da giuristi in primis) in questo campo, recuperando alcuni elementi della mia prima formazione accademica e riscoprendo il fascino del diritto e delle sue applicazioni, ma soprattutto studiare le peculiarità del sistema sanitario svizzero tra privato, competenze cantonali e federali. Tutto questo ci ha portati a fare l'esperienza di un diritto capace anche di una certa creatività nel trovare soluzioni ai nostri problemi, ma soprattutto capace di protezione dei diritti acquisiti, dell'equità, del rispetto delle minoranze ed in special modo del « panorama psicoterapeutico » preesistente l'entrata in vigore della LPPsi.

2. Confederazione e Culture

Ho potuto sperimentare la nostra Confederazione – fatta di culture e lingue differenti – in modo nuovo e « trasversale » o « transcantonale »: la lingua e sensibilità italiane si sono fatte sentire ed hanno preso corpo attraversando i confini del Canton Ticino. Colleghi italiani attivi a Zurigo o altri ancora ticinesi trasferiti a Ginevra hanno rafforzato una dimensione imprescindibile: l'italiano non è solo una lingua, ma una cultura e non è relegabile ai confini di un cantone, così come non può essere considerato un epifenomeno in psicoterapia (come evidenziato anche a livello di ricerca in psicoterapia).

3. Professione Interdisciplinare e Interprofessionale

In ultimo la Sezione svizzero italiana è diventata un crogiuolo di incontri tra colleghi che operano al di qua e al di là della frontiera, al di qua e al di là del-

le Alpi. Valgono anche in questo ambito da un lato il momento della chiarezza giuridica (cfr. 1), della differenziazione e separazione degli ambiti, ma dall'altro anche il momento dell'incontro, del dialogo e del reciproco arricchimento professionale e culturale (cfr. 2). Nella nostra sezione e nelle molteplici attività che ci coinvolgono capita infatti di parlare con pedagoghi e psicologi, filosofi e medici con varie specializzazioni, tutti psicoterapeuti, chi a tempo pieno, chi a tempo parziale, chi nel pubblico, chi nel privato, chi dipendente, chi indipendente... In questi incontri sempre più emergono elementi ed interessi comuni sul piano della terapia, dell'umanità, della società, dell'economia e della politica.

Questi punti di contatto ci confermano che la maggior efficacia nei nostri interventi la otteniamo alleandoci e comunicando, ma soprattutto tenendo sempre conto del fatto che la nostra professione è complessa e composita: necessita costantemente dell'apporto di più discipline (occupandosi del Mensch e della vita) e dei punti di vista di più professioni nelle quali essa si esprime nel suo specifico.

Il Congresso di Montreux e la sua laboriosa preparazione avvenuta in un team affiatato, ne ha costituito una bella conferma.

Queste riflessioni mi portano a concludere che vi è allora anche un altro modo di declinare il termine LPPsi: Legge (cfr. 1) federale (cfr. 2) sulle professioni (cfr. 3) psicologiche.

Nicola Gianinazzi,
coordinatore della Sez. della Svizzera italiana



Section Suisse romande



Après bientôt une année de mon entrée dans le comité de l'ASP je commence à faire le tour de la complexité des dossiers gérés par notre association. Je suis très admiratif de l'engagement de notre association pour soutenir, voir défendre, ses membres. Dans ce même esprit, je souhaite pouvoir servir de relais entre les membres Romands et le comité pour les questions et besoins qui émergent de nos adhérents.

Pour donner aux membres Romands un éclairage sur le paysage en grande mutation de la psychothérapie et de la formation suite à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les professions de la psychologie (LPsy), j'ai demandé à notre directeur et présidente de mener une séance d'information à Lausanne en novembre dernier. Plus de 25 participants ont pu ainsi exposer leurs questions et trouver des réponses éclairantes. Nous avons prévu de renouveler cette démarche dans le cadre d'une séance « information-questions six mois après l'introduction de la LPsy » le 28 novembre 2013.

Un petit noyau de psychothérapeutes ASP s'est rencontré à plusieurs reprises cette année afin de réfléchir aux moyens de dynamiser notre section Suisse romande. Je remercie les personnes qui ont commencé à s'impliquer. D'autre part, j'ai pris des contacts avec le psychiatre et psychothérapeute lausannois Ferdinand Wulliemier pour une journée (ou demi-journée) de formation continue en juin 2014 sur le thème captivant de la « normôse », sujet de son dernier ouvrage qui vient de sortir de presse. Une invitation vous sera envoyée en fin d'année.

Je me réjouis d'avoir l'occasion de contacts personnels avec vous, comme lors du 5ème Congrès des Associations Psy Suisse à Montreux en septembre dernier.

Bruno de Raemy

Intervista ai membri dell'ASP



Quali sono stati i motivi che l'hanno spinto a scegliere la professione di psicoterapeuta?

In un momento piuttosto complicato e difficile della mia vita in Ticino ho cercato aiuto psicoterapeutico. È stato allora che il mio desiderio di intraprendere una formazione quale psicoterapeuta (e in particolare come analista) è ricomparso con forza, molto intensamente. Il ruolo della relazione e dell'affettività come dimensione determinante dei processi psichici mi sono sempre interessati e mi sono sempre interrogato sulle manifestazioni dell'inconscio: i suoi effetti, la sua potenza, la sua attività, la possibilità di apprenderlo, capirlo e integrarlo.

Quali sono i suoi retroscena professionali/della sua carriera?

Ho iniziato i miei studi universitari a Lima (Perù), la mia città natale, e nel 1989 mi sono trasferito a Madrid. La prima facoltà che ho frequentato a Lima è stata quella di psicologia ma dopo alcune peripezie ho deciso di portare a termine gli studi di filosofia. Fin da quando ero giovane, tuttavia, mi sono interessato alla psicoanalisi; mio padre era un medico psichiatra e psicoanalista e in casa ho dunque sempre respirato 'aria analitica'. Dalla Spagna sono approdato in Svizzera e alcuni anni dopo il mio arrivo ho iniziato a lavorare come educatore presso gli Istituti Sociali Comunali di Lugano. È stato allora che per un insieme di ragioni ho deciso di iniziare una psicoterapia e gradualmente ho maturato il desiderio di riprendere gli studi dando avvio a quella che oggi è diventata la mia professione.

È attivo come psicoterapeuta indipendente in uno studio privato e/o come psicoterapeuta delegato?

Sono attivo come psicoterapeuta indipendente

Esiste un'altra attività professionale che svolge accanto alla psicoterapia?

Sì. L'anno scorso sono stato contattato per la creazione di una comunità socio-terapeutica per adolescenti in Ticino. Il progetto era già stato presentato alle autorità cantonali dall'attuale suo direttore, Sig. Stefano Artaria. Una struttura di questo genere era fortemente auspicata dal nostro Cantone (se ne è parlato per più di vent'anni) ed è stata finanziata dallo stesso. Oggi è finalmente una realtà. In collaborazione con il direttore di ARCO (così abbiamo chiamato la nuova struttura), abbiamo proceduto ad un lavoro di selezione del personale – tra tante altre cose – e dal 6 maggio 2013 Arco ha iniziato ad ospitare i primi pazienti. Il mio ruolo presso questo centro è quello di psicoterapeuta e coordinatore.

In caso affermativo, quali sono i motivi per questa attività?

Come spiegavo prima, per molti anni ho lavorato in qualità di educatore con bambini e adolescenti, con famiglie e grandi gruppi di adulti coordinando diverse attività e, dopo aver terminato la formazione analitica presso l'Istituto Jung di Zurigo, ho aperto uno studio dove ricevo pazienti per lo più adulti. Fin dai tempi in cui lavoravo per gli Istituti Sociali della città di Lugano avevo il desiderio di adottare un approccio socio-terapeutico nei confronti di una fascia della popolazione qual è quella dei giovani e degli adolescenti. Così, quando sono stato contattato per questo progetto, non ho dubitato e ho aderito con entusiasmo.

Qual è la sua specializzazione?

Sono un analista diplomato e accreditato allo Jung Istitut di Zurigo. Mi occupo di analisi e psicoterapia.

È soddisfatto della sua situazione professionale?

Molto

C'è qualcosa che vorrebbe cambiare?

Per quel che riguarda la mia attività professionale, sono piuttosto soddisfatto. Il processo di sviluppo tuttavia è sempre in itinere e quindi guardo sempre ai cambiamenti con occhio favorevole.

Desidera qualcosa in particolare dalla sua associazione ASP?

Durante questi anni ho potuto osservare il lavoro svolto dall'associazione e trovo che all'interno del complicato panorama cantonale e federale per quel che riguarda l'ambito della psicoterapia, l'ASP faccia un grandissimo lavoro. Dovrei avere più tempo a disposizione e conoscere più da vicino diversi aspetti della politica per poter rispondere in modo preciso a questa domanda.

Nella sua associazione professionale ASP si sente rappresentato e apprezzato?

Rappresentato, certamente.

Quali sarebbero le sue priorità se facesse parte del Comitato dell'ASP?

Conoscere i candidati personalmente.

Esiste una carica presso l'ASP che le piacerebbe rivestire?

Non ci ho mai pensato.

Secondo lei quale sarebbe la situazione ideale nell'attuale panorama politico per quanto riguarda gli psicoterapeuti?

Questa è una domanda molto difficile. Ho l'impressione che gli interessi in gioco siano tanti, da quelli che riguardano la pratica della professione tout court ad altri che riguardano piuttosto ambiti che esulano dall'attività propriamente psicoterapica (anche se hanno sempre a che fare con la natura umana). Quando questi diversi piani si intersecano, il risultato è di una tale complessità che la qualità ne risente, mettendo così la psicoterapia in generale – e la figura dello psicoterapeuta in particolare – in una condizione delicata.

Ideale quindi, che la qualità, la serietà, la rigurosità, la professionalità, l'etica e la formazione siano al centro della pratica, nel rispetto dei pazienti.

Quale sarebbe la sua visione della quotidianità lavorativa?

Non tanto diversa di quella che è oggi. Vorrei però aver più tempo per lo studio e la ricerca.

► Ilan Gheiler Malamud

Località: Brè s/Lugano

Membro dell'ASP da: 24 marzo 2011

attivo professionalmente da: 2008

« Faire des histoires » avec les enfants

Ferruccio Marcoli, psychothérapeute et socioanalyste, est le créateur de la méthode *Fare Storie* (Faire des histoires). Autre que de raconter des histoires, des enfants développent leur propre histoire en entrant dans un territoire inconnu et étranger. Dans son livre « Faire des histoires », quatre enfants partent dans un voyage fantastique, construit par eux-mêmes, qui, comme dans la leçon freudienne, se manifeste dans des rêves qui se succèdent. L'ASP a rencontré Ferruccio Marcoli lors du congrès psy à Montreux et lui a posé quelques questions sur sa publication, notées par Marianne Roth.



Menée par : Marianne Roth

Les protagonistes décrits dans votre livre, ce sont des petits enfants entre cinq et six ans. Quel était la motivation de travailler avec des petits enfants ?

A l'époque où j'ai commencé ces travaux, j'étais responsable du service psychologique qui s'occupait des enfants de cet âge. Alors c'était une question pratique. Et puis pour une raison assez intéressante : Les petits enfants aiment entreprendre des choses avec les adultes. Un enfant plus grand qui connaît ma profession ne veut pas montrer aux camarades qu'il a des difficultés. Alors il fallait partir du terrain, où il y avait la disponibilité des enfants, et surtout avec des enfants qui étaient suffisamment capables de verbaliser leurs actes.

ASP : Dans votre travail, vous utilisez le modèle des trois maisons. Qu'est-ce que représente ce modèle ? C'est la question de fond. Le cadre conceptuel dérive de Wilfred R. Bion, psychanalyste Anglais, de la troisième génération – Freud – Mélanie Klein – Bion. Le concept de Bion qui est extraordinaire est le concept de contenant et contenu. Avec son travail « Les éléments de la psychanalyse », il a recherché les éléments essentiels pour définir un travail psychanalytique. Il a mis au point ce concept de contenant et contenu en se référant aux symboles communs, le contenant représente le symbole féminin ♀, et le contenu le symbole masculin ♂. Mais dans le livre, vous ne trouverez jamais les mots féminin et masculin. C'est pour ça que nous appelons cette méthode « psychologie générative », parce que nous poursuivons l'objectif de favoriser les capacités de l'enfant à « accoucher » et à développer ses pensées et ses sentiments, selon le même modèle d'une femme enceinte qui met au monde et qui aide son enfant à grandir.

Du point de vue conceptuel et opératif, le point de départ est le contenant et non pas le contenu. Et sur ce point il y a une grande différence par rapport à la psychothérapie habituelle qui travaille sur le contenu, autrement dit sur le masculin, si on prend la symbolique de Bion à la lettre. Pour décider qu'il s'agit d'une psychologie générative, il fallait qu'il aie un ventre dans lequel on peut mettre une semence et puis la faire développer comme se développe un enfant. Ici, le setting se divise en trois espaces, représentés par les rideaux de séparation. Pourquoi ce thème est-il important ? Parce qu'il implique la confrontation à l'expérience de la séparation.



Rideau de séparation 1

Rideau de séparation 2

Un autre objet du setting intéressant est le téléphone qui de la maison des adultes et la maison des enfants est connecté avec la maison commune, mais pas de la maison 1 à la maison 3.

Le téléphone permet de gérer et d'atténuer les affects d'angoisses activées par les séparations induites à travers les rideaux. Et les enfants ont besoin du téléphone pour communiquer l'essentiel. On peut travailler avec l'essentiel et non pas avec le superflu. Si on crée les conditions – je précise, ce ventre – on doit différencier. On ne dit pas : « On te donne un endroit où tu peux faire... ». Non : « Moi, je te donne un endroit où il y a des territoires qui ne sont pas seulement les miens, ou seulement les tiens ; toi, tu dois travailler sur les rideaux. » Le rideau est la frontière. C'est purement symbolique, mais c'est efficace.

Comment avez-vous préparé les enfants avant le départ ?

L'avantage était que nous travaillions avec une bonne maîtresse, qui connaissait déjà bien ces enfants. Elle était aimée par les enfants. Alors il s'agit, même sous des conditions qui sont normales, d'insérer cette modalité de travail que nous avons dit fonctionnelle, à la prévention de troubles de la pensée causés par des excès d'émotivité. Le problème c'est l'excès, l'excès dans le sens du trop et du trop peu, c'est-à-dire l'excès dans les deux sens.

Le voyage semble tellement bien pour expliquer le processus d'apprendre.

C'est un voyage vers l'inconnu. L'histoire du voyage est liée à la gestion de l'angoisse. Nous avons choisi un système conceptuel complexe, difficile à comprendre, un système très abstrait. Alors, nous avons traduit ce concept dans un exercice pratique. Le voyage offre la possibilité d'avoir les espaces. Quand les enfants sont avec la maîtresse, ils se sentent à la maison, mais quand ils vont dans leur espace, c'est comme aller dans un monde inconnu, parce qu'ils ne sont pas habitués. La séparation signifie que « toi tu dois t'occuper de toi-même ».

C'est un espace vide...

Un espace vide qui engendre des peurs, de l'angoisse de la persécution : « maintenant, il va avoir quelqu'un qui va me faire du mal, il n'y a personne qui me protège » ; peur dépressive : « je suis triste, parce que je suis loin de mes parents, de ma maman. » Alors il

faut qu'ils travaillent sur ces états d'âme, et qu'ils apprennent à les gérer.

En utilisant le téléphone, les enfants n'ont jamais demandé de l'aide, ni une réponse, ils n'ont pas posé des questions, ils ont uniquement donné une brève information. On avait l'impression que c'était juste pour se débarrasser d'un peu de pression.

Ils sont rassurés par le contenant. D'accord, le contenant et différencié, divisé en trois différents espaces, mais il y a un contenant plus grand qui leur garantit qu'ils peuvent faire leurs travaux, parce qu'ils savent que l'institutrice est là, qui d'ailleurs, n'appelle pas l'enfant par téléphone, c'est une particularité.

L'autre particularité est que la maîtresse fait une transcription de ce que les enfants disent ou de ce qu'ils font. L'aspect important est le niveau supplémentaire, c'est que l'institutrice écrit sur ce que les enfants font. Au début de la prochaine séance, elle va relire toute l'histoire comme s'il s'agissait de lire une fable. Avec l'interprétation un petit peu théâtrale, elle met tout son cœur dans les paroles. Ce n'est pas pour dire : « Cela veut dire ceci, cela veut dire cela ». C'est : « Tu m'as donné tes paroles, maintenant je te les rends en ajoutant un sens qui est le mien. Tu n'as pas besoin de moi parce que tu peux emporter tes paroles, en Afrique ou où tu veux ».

Et les enfants, ils acceptent-ils une interprétation de leur histoire ?

La relecture qu'on fait donne une cohérence à l'histoire parce que, quand les enfants agissent, c'est tout fragmenté, ce n'est pas linéaire. Un enfant qui connaissait la méthode m'a demandé de lire son histoire la prochaine fois, parce qu'il était curieux d'entendre l'histoire qu'il avait faite. Il avait besoin d'entendre son histoire mâchée par moi. L'histoire qui assume une caractéristique de n'être plus seulement une histoire intrapsychique mais qui devient une histoire reconstruite par quel qu'un qui a une relation avec lui. Et le pouvoir à reconnaître à travers l'autre qui est « moi » dans le spécifique moi-même, est comme le jeu des miroirs. Dans notre cas ce n'est pas le miroir dans lequel « je me vois », mais c'est comme un « miroir sonore ». Un enfant qui est dans le ventre de sa mère neuf mois, vraisemblablement il entend des choses. Il ne voit rien, mais il entend. La voix à la caractéristique d'être thérapeutique dans ce sens.

Ferruccio Marcoli

Psychothérapeute et socioanalyste, a fondé en 1989, l'*Istituto ricerche di gruppo* à Lugano et préside actuellement la Fondation qui porte le même nom. Créateur de la méthode « faire des histoires », il est l'auteur de nombreux ouvrages notamment *Wilfred R. Bion e le esperienze nei gruppi*, Armando, Roma, 1988 ; *Il pensiero affettivo*, Red, Como, 1997, IRG Lugano 2013 ; *Brutto è il bello e bello il brutto*, Edizioni IRG, Lugano, 2004, 2010 ; *L'individuo eccezionale*, Edizioni IRG, Lugano, 2010.

Institut für Persönlichkeitsentwicklung

PEGASUS IX

Une interview d'Annette Conzett



Annette Conzett

Menée par : Veronica Baud

Chère Annette, peux-tu raconter à nos lecteurs comment tu es devenue psychothérapeute ? Qu'est-ce qui t'a motivé ? As-tu renoncé à d'autres professions pour le devenir ou as-tu (eu), en plus de ta profession de psychothérapeute, d'autres activités ?

J'ai suivi un parcours vraiment intéressant pour finalement aboutir à la psychothérapie.

J'étais bien établie en tant que pédagogue par le mouvement et la danse à Saint-Gall, mais au bout de 20 ans dans ce métier créatif avec des enfants, des adolescents et des adultes, j'ai touché à une limite qui m'a fait m'arrêter et réfléchir.

Au bout de dix ans de carrière dans ce domaine, j'ai mis en scène en 1982/83 le musical « Peterchens Mondfahrt » au Théâtre municipal de Saint-Gall ; il a été joué quatre fois devant une salle pleine, avec 120 écoliers très contents. Il s'agissait d'une pièce unique, dans laquelle pouvaient également jouer des enfants souffrant d'un déficit au niveau du mouvement. Même une écolière avec un Down syndrome a dansé. Mon but n'était pas de parvenir à la perfection, mais bien d'élargir l'expérience des enfants.

L'enthousiasme considérable qui a accompagné la mise en scène a fait que la pièce est devenue une part intégrante de ceux qui y participaient. A la fin, les acteurs sont devenus si sûrs d'eux-mêmes qu'ils ont conquis la scène et ont appris à l'aimer. Transmettre cette expérience est devenu pour moi un objectif important qui m'a également permis, dans le cadre de ce défi, d'acquérir une expérience de la scène que j'ai, plus tard, intégrée dans ma vie au titre de ressource. Ma principale motivation a été de transmettre cette valeur à mes élèves.

Grâce à un grand travail et l'aide de nombreuses mères au niveau de la garde-robe, tous les acteurs ont pu jouer au bon moment et au bon endroit. Les représentations

ont été caractérisées par beaucoup de passion – de manière tellement spontanée que l'on ne pouvait pas s'empêcher d'être touché.

Un rêve avait été réalisé, pour eux comme pour moi, un rêve qui m'a permis de clore un chapitre qui, pour moi, touchait à sa fin. Celui de la danse, de l'enseignement de cette dernière, de l'imitation. Je le sentais même si à cette époque tout cela n'était pas encore clair et que j'étais encore en quête de quelque chose.

Une évolution se dessinait, me signalant que j'allais devoir transformer quelque chose que j'avais construit avec passion. Je l'ai interprété comme un besoin de trouver autre chose en rapport avec le mouvement. J'ai alors organisé des semaines internationales de danse à Saint-Gall, en incluant la danse moderne, l'afro, le jazz, les percussions, la danse expressive, le tai chi, etc. Des enseignants sont venus d'Afrique, du Sénégal, des États-Unis, d'Allemagne, de Suisse ... Cela a été très enrichissant, très satisfaisant, et a représenté un important défi. Il devint essentiel pour moi de réaliser cette mise en scène, même si elle n'était pas vraiment ce que je cherchais.

Je sentais intérieurement qu'il s'agissait de quelque chose d'autre. Et comme la vie semble souvent le décider au bon moment, j'ai établi des contacts avec des thérapeutes corporels spécialisés dans le « Do-In ». Do-In signifie « la voie » et il s'agit d'un type de traitement prophylactique et médical d'origine chinoise – qu'aurais-je pu souhaiter de mieux en tant que « voie », que parcours qui devait me permettre d'aboutir à ce pour quoi je ressentais une grande nostalgie !

Je me suis inscrite pour une formation de deux ans, au cours de laquelle j'ai entre autre acquis des connaissances sur les méridiens, sur la kinésiologie, sur la respiration consciente et sur beaucoup d'autres aspects. J'ai appris à scanner le corps, à le ressentir, lui et son langage – et cela d'une manière très particulière et

« L'enthousiasme a fait que le jeu est devenu une part intégrante de ceux qui dansaient dans cette pièce. »



Représentation de « Peterchens Mondfahrt » au Théâtre municipal de Saint-Gall.

très différente puisque cela me permettait de saisir le flot d'énergie et plus spécifiquement les points où se situaient des blocages. Cela a été extraordinaire pour moi d'identifier les éléments qui se situent au niveau du corps lorsque je montre tel ou tel mouvement à mes élèves, lorsque je les aide à passer de l'autre côté, à faire un contremouvement, lorsque je les accompagne pour cerner avec eux les sensations qui se manifestent au niveau d'une position ou d'une autre, ainsi qu'une manière de déclencher un passage. – Sans que je le sache, cela touchait déjà au psychisme.

Lorsque les participants quittaient mon cabinet, ils se disaient heureux et m'assuraient que sans ce mouvement quelque chose leur manquerait dont ils avaient un urgent besoin : une sorte de kick, le déclenchement d'une joie qui durait toute une semaine.

Le mouvement déclenche un sentiment de bonheur et, lorsque l'on réussit à l'accepter, notre cœur s'ouvre. Il s'agit là d'une vérité vécue, mais j'étais maintenant mieux en mesure de saisir comment tout cela se joue au niveau du corps et de l'âme.

A cette époque, je me suis intéressée de plus en plus au contexte de ce qui est un obstacle à l'énergie vitale et qui représente une sorte de « domination » qu'il est difficile de dépasser rapidement et simplement.

Le Do-In correspond en partie à l'acupuncture et à l'acupressure ; le shiatsu, que j'ai beaucoup pratiqué à cette époque ; la kinésiologie, qui m'a permis de saisir des croyances et des convictions qu'il devenait ensuite possible d'éliminer par la thérapie ; en ce qui concerne le flot d'énergie, il est possible de trouver le soulagement. Mais je ne savais pas encore exactement pourquoi ce type de phénomène se produit et c'est pourtant ce que je voulais découvrir et ce qui m'a ouvert la voie vers la psychothérapie.

J'ai alors trouvé l'institut qui me convenait, celui qui me permettait d'établir des liens avec le corps et ses mouvements – du moins c'était ce que j'imaginai. Mais il s'agissait de beaucoup plus.

J'ai compris qu'il ne s'agissait plus de montrer des mouvements, mais de faire l'expérience d'aspects spirituels dans le corps, d'entrer en contact avec le corps et cela dans toutes les positions de ce dernier. Il s'agit d'être présent dans son corps. C'est ce qui fournit la base du ici et maintenant, de l'être dans l'être. Prendre conscience de la présence de CE qui est en moi – c'est ce qui m'a motivée et qui m'a conduite à mon travail (d'enseignement) actuel.

Dans la pratique, nous sommes conscients du corps et de ses mouvements, nous les ressentons dans le temps et l'espace par rapport à tout ce qui commence

à se produire en nous puisque le flot parcourant les vecteurs d'énergie subtile recherche un chemin et le trouve. Chaque organe qui est touché d'une manière ou d'une autre en rapport avec des thèmes existentiels peut manifester des engorgements, des tensions et du stress. Il y a une sorte de stimulation qui provoque un ressenti bénéfique et, simultanément, une sorte de confrontation au moment où le flot est interrompu.

Ce qui en résulte est en quelque sorte un principe relationnel : relation à soi-même, en tant que condition d'une relation à l'Autre : « Comment est-ce que je me sens ? Où se situe mon ressenti ? Quelle forme prend-il ? Je m'occupe de ce qui se passe en moi, je suis en relation ou en contact, ma curiosité est éveillée, je voudrais savoir comment est le lien avec d'autres aspects, à quels moments j'ai déjà eu l'expérience d'un ressenti similaire, je peux éventuellement comprendre s'il s'agit d'une réaction à mon environnement ou si celle-ci est en quelque sorte programmée, emmagasinée, par exemple dans le système ou dans la culture dans laquelle je vis. »

J'ai compris de plus en plus clairement que la psyché comme le corps a tendance à garder les choses comme elles sont. En d'autres termes, le flot de la vie doit être maintenu à tout prix. Au moment où l'un de ses aspects est menacé, il semble que la vie en soi soit menacée et un schéma/comportement – ou au niveau corporel, un autre organe – ou encore une autre instance intérieure entre en jeu pour combler la lacune et garantir le maintien du flot. Ce « comportement » n'est pas conscient et il est guidé par le subconscient. Dans ce sens, il guide notre vie et notre contexte existentiel. Ce qui signifie que nous sommes vécus, que nous ne sommes pas libres.

Au moment où j'ai compris que tous les systèmes tendent à maintenir le statu quo, j'ai accompli une étape décisive dans ma recherche du « Graal ».

Où as-tu fait ta formation en psychothérapie ? As-tu suivi d'autres formations dans ce domaine ?

J'ai fait ma formation en psychothérapie à l'IKP (Institut für Körperzentrierte Psychotherapie), à Zurich. Je l'ai complétée de formations en thérapie par la respiration, en thérapie systémique, en hypnose, en EMDR, en thérapie Ego-State, ainsi qu'en Body Experience, tout cela m'ayant permis de mieux saisir les procédures curatives.

Selon moi, le travail avec le corps est toujours et constamment associé au travail psychique. Mieux le corps est sensibilisé, formé, et plus le médium corps nous devient conscient, plus il devient possible d'effectuer un travail psychothérapeutique sous toutes ses formes, ses modalités étant ciblées et constructives à un niveau durable et d'autres processus étant enclenchés.

« Le mouvement provoque un sentiment de bonheur et si l'on réussit à l'accepter, on ouvre son cœur. »

« Prendre conscience de la présence de CE qui est en moi, de ce qui m'a motivée et qui m'a conduite à mon travail actuel. »

« Pour moi, le travail avec le corps est toujours profondément associé au travail intérieur. »



PEGASUS signifie Persönlichkeits-Entwicklung durch Ganzheitliche Psychotherapie, Ausdruckserfahrungen, Systemisches Arbeiten, Umfeld- und-Strukturtherapie und Spiritualität (*Développement de la personnalité par le biais d'une psychothérapie holistique, de l'expression, du travail systémique, de la thérapie de l'environnement et de la structure, ainsi que de la spiritualité*).

Qu'est-ce qui t'a incité à fonder ton propre institut de formation en psychothérapie ? Comment PEGASUS IX est-il né ? Que signifie son nom ?

J'ai donné pendant environ huit ans des cours à l'IKP, dans le domaine du développement de la personnalité, et je me suis ensuite concentrée sur ce développement par le biais de l'expérience et de l'expression du mouvement.

Offrir ces quatre séminaires dans le cadre du large enseignement de l'institut IKP a été un travail intéressant. Pourtant, il me manquait un contexte plus intime, la possibilité d'utiliser le mouvement de manière durable, car cela n'était pas possible en dix-huit heures de séminaire.

Je me suis de plus en plus centrée sur les processus systémiques. Les programmations inhérentes à l'esprit, en des déroulements subconscients (Bruce Lipton, « Intelligente Zellen », « des cellules intelligentes »), influencent fortement nos actes. Les changements ne sont pas possibles, sauf si l'on élimine des codes ou des croyances pour saisir ce qui était applicable, s'en différencier en identifiant leur origine. Il s'agit de transparence. Ce domaine est celui qui est directement accessible, qui est présent tout le temps et qui provoque en général des émotions dont je ne connais pas la cause. Le corps met en évidence le conflit et un travail systémique sur des processus permet de résoudre ce dernier, de modifier dans le respect la programmation d'origine.

Pour revenir à ta question, je centre l'apprentissage sur un autre aspect – ici, je ne parle pas de toute une formation, mais plutôt d'un perfectionnement accessible aux personnes intéressées dans un contexte très spécifique et celui-ci déclenche un processus intensif qu'il s'agit alors d'accompagner de près.

Les formations que tu offres ne sont-elles pas une concurrence pour celle de l'IKP ?

Non, pas du tout ! L'IKP est un institut de formation. Je ne donne que des cours spécifiques.

En fait, tous les instituts de formation pourraient profiter de mon offre spécifique dans le sens où les participants peuvent suivre cinq modules pour développer une bonne conscience de leur corps et connecter ce dernier à leur vécu psychique, en faisant une expérience personnelle de soi – par rapport au travail avec leur propres clients, les futurs thérapeutes acquièrent ainsi une grande expérience supplémentaire.

Il s'agit de thèmes tels que :

- Qui suis-je, où en suis-je (corps, âme, esprit) ?
- Comment est-ce que je me perçois et perçois l'Autre ? Comment les autres me voient-ils ?
- Quel est mon type énergétique (Riemann) ? Et quelle est la peur qui a exigé que je l'adopte ?
- Transformation de la peur en énergie vitale
- Développement de la personnalité par le biais de la résolution d'implications délétères

Dans tous les séminaires, il s'agit de faire l'expérience du corps dans le cadre d'un travail systémique sur les processus.

A qui ces formations sont-elles destinées ? Que veux-tu enseigner ? Les cours se fondent-ils sur une méthode spécifique ou sont-ils inspirés par différentes orientations ?

Ces formations s'adressent à toutes les personnes qui souhaitent devenir plus conscientes (corps, âme, esprit), identifier les programmes qui les caractérisent, s'en libérer pour se sentir plus émancipé. Elles contiennent toutes les méthodes dont j'ai fait l'apprentissage, que j'ai intégrées et que j'ai développées plus avant pour les faire miennes.

Comment la formation est-elle structurée ? Combien de temps dure-t-elle ? Combien de personnes y participent en moyenne à chaque filière ?

Il s'agit de cinq modules d'une durée de vingt heures. Le nombre de participants est limité à douze.

Depuis quand cette formation est-elle offerte ? A-t-elle évolué au cours des années ? Si oui, comment ?

La première formation PEGASUS IX a eu lieu en 2010, avec neuf modules totalisant 160 heures. Deux autres filières ont été offertes en 2011 et 2012, Il y a ensuite eu une pause, laissant présager une nouvelle évolution dans le sens où j'ai senti que je souhaitais y intégrer des formes et des courants interdisciplinaires de thérapie.

Les étudiants devraient pouvoir choisir eux-mêmes le moment où ils suivront un module donné, sans que la filière soit programmée sur une durée d'un an. Cela fournit aux participants « plus de liberté pour respirer ».

Il est bien sûr recommandé de suivre tous les séminaires l'un après l'autre car leurs contenus bâtissent sur les contenus précédents pour produire un ensemble unique. Une filière complète de neuf modules au cours de laquelle un travail serait continuellement effectué sur les processus serait positive, mais pour l'instant je ne dispose pas des ressources nécessaires à ce travail d'accompagnement.

Mon projet de vie pour la vieillesse s'est axé ces dernières années sur Bali, où mon époux et moi-même avons construit une résidence destinée à nos vieux jours. Nous savions tous les deux que nous ne pourrions pas vivre sans rien faire à Bali, devenir simplement des rentiers oisifs ; il s'est avéré très vite que, là-bas, les gens sont attirés aussi bien par le travail de thérapie corporelle mené par mon mari, que par la psychothérapie. Nous nous occupons actuellement de mettre en place un centre PEGASUS IX à Bali.

Cet institut ne sera pas seulement ouvert à la population locale, mais également à tous ceux qui souhaiteront réserver un séminaire de plusieurs jours sur l'île des Dieux. Mais nous n'en sommes pas encore là ...

Revenons au cinq modules que j'ai mentionnés : ils ont un déroulement structuré et incluent des enseignements donnés par des personnes issues de différentes spécialités. Je garde à l'œil un fil rouge incluant tout ce qui est enseigné au niveau psychologie, ainsi que les composantes du processus psychothérapeutique ; mais l'élargissement interdisciplinaire contribue de plus en plus à faire évoluer le tout.

J'ai réussi à élargir positivement tous les aspects de l'enseignement en faisant appel à toutes sortes de spécialistes, de la chiromancienne à l'astrologue, de l'utilisatrice des cristaux de Phyllis à la thérapeute par l'expression, du manager de crises à la spécialiste de la communication et de la voix, et jusqu'à la spécialiste du théâtre.

D'autres séminaires sont également organisés : un séminaire de masques, un projet pilote « dans le noir », divers séminaires de communication centrés sur le langage corporel, la présentation et la voix, ainsi que des séminaires plus avancés pour thérapeutes, avec supervision – tous ces contenus impliquent, en plus de la thérapie corporelle, de la thérapie gestalt, et de l'hypnose, la possibilité de travailler avec des processus systémiques et des mises en scène conscientes.

Le travail avec les cristaux de Phyllis – elle a déjà participé à l'une de nos filières et y a présenté son travail – a été inclus dans l'offre parce que son intérêt pour les symboles est en rapport avec tout ce que nous considérons, résolvons et intégrons sur le plan psychothérapeutique.

Ton institut est-il touché par les évolutions au niveau de la politique professionnelle qui ont eu lieu depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les professions de la psychologie (LPsy) ?

Non, nos participants sont issus de tous les domaines professionnels, les formations s'adressant également à des psychothérapeutes et des conseillers. Les contenus sont basés sur la psychologie et la psychothérapie. Les modules PEGASUS IX conduisent à des certificats de formation.

Quels seraient tes conseils à des collègues qui envisagent la possibilité de créer leur propre institut ? La démarche est-elle devenue plus difficile depuis la LPsy ? Compte tenu de la situation actuelle au niveau de la politique professionnelle, la ferais-tu à nouveau ?

Si quelqu'un souhaite très fortement créer son propre institut, le parcours en devient facile. Il y a toutefois beaucoup à faire ! Pour créer et maintenir son propre institut, il faut beaucoup s'engager. Les contenus doivent être bien présentés, il ne faut pas sous-estimer la quantité de travail nécessaire pour trouver des étudiants et ce travail est interminable ; il faut aussi beaucoup d'énergie pour établir un institut. Mais la situation en politique professionnelle ne justifie pas à mes yeux que l'on renonce à entreprendre cette démarche. L'enseignement apporte du plaisir et il permet de grandir.

Si l'un de mes collègues devait souhaiter enseigner quelque chose de spécifique, la création d'un institut est LA solution – si petit soit-il. Et le mien est de petite dimension !

En tous les cas, je souhaite encourager mes collègues. Et, de mon point de vue, mon travail psychothérapeutique ne touchera jamais à sa fin – au contraire. J'en fais l'expérience directe chaque jour.

Les personnes qui sont intéressées par mes newsletters, qui contiennent le programme actuel de PEGASUS IX, peuvent s'y abonner sous annette.conzett@pegasus-ix.ch.

Les modules et séminaires ne sont pas uniquement destinés à des profanes, mais également à des professionnels souhaitant réfléchir à nouveau à ce qu'ils font.

J'espère avoir répondu à tes questions de manière suffisamment précise pour avoir réussi à décrire mon processus de parcours d'avant et d'après.

En te remerciant pour cet entretien, avec mes salutations cordiales
Annette Conzett



Annette Conzett dans son deuxième chez-soi, à Bali.

Fusion historique entre l'ASP et la Charte

Lors de leur assemblée extraordinaire du 21 septembre 2013 les membres de l'ASP et de la Charte ont approuvé à l'unanimité la fusion prévue (voir aussi la newsletter 2/13). A l'avenir, la Charte œuvrera en tant qu'organe de l'ASP, dans le cadre des commissions déjà existantes.

Une répartition utile du travail

Par un magnifique temps automnal près de 60 personnes ont participé à l'assemblée extraordinaire de l'ASP et de la Charte, ceci dans le cadre de la Maison du Peuple de Zurich. Les scrutins consultatifs précédents avaient déjà servi à préparer la démarche (voir aussi la newsletter 2/13) ; les membres présents ont alors approuvé la fusion à l'unanimité. Le président actuel de la Charte, Peter Schulthess, a été élu par acclamations dans le comité ASP ; il a confirmé vouloir accompagner avec soin le processus de fusion.

En tant qu'organe dépendant directement du comité, la Charte continue à représenter au sein de l'ASP les institutions de formation, ainsi que les associations spécialisées et professionnelles. On a volontairement choisi une forme d'organisation permettant aux organes de mener leur travail de manière aussi autonome que possible. Les tâches de la Charte demeurent les suivantes : définition de standards élevés et obligatoires au niveau de la formation en psychothérapie, définition du caractère scientifique et des méthodes, ainsi que de la place de l'éthique dans le cadre de la formation. Les intérêts des membres individuels continuent à être représentés par l'ASP, cette dernière s'occupant également de la médiation de places de thérapie et de l'attribution des titres fédéraux de psychothérapeute ASP.

« Ensemble nous ne pouvons qu'être gagnants »

Les membres du comité ont répété que la fusion est justifiable du fait que la situation ayant précédé les négociations autour de la loi sur les professions de la psychothérapie (LPsy) avait été peu satisfaisante. Il s'était souvent avéré que la Charte était trop peu reconnue et qu'elle n'était pas en mesure de représenter ses propres intérêts. Elle était constamment perçue comme une sorte d'appendice de l'ASP. Être présent ensemble peut avoir des effets plus importants que si chacun œuvre de son côté.

Maintenant, l'ASP s'occupe de tous les domaines dans lesquels se situent le développement et l'évolution de la profession psychothérapeutique, ainsi que des mesures d'accompagnement découlant de ces démarches. Cela lui permettra d'assumer encore mieux son rôle au sein de la commission des professions de la psychologie et d'avoir plus de poids face aux autres groupements. De plus, maintenant qu'il est membre du comité ASP, Peter Schulthess sera à même de présenter directement les souhaits de la Charte. Des débats vont certainement avoir lieu et il est important que Charte et ASP se forment ensemble une opinion et représentent ensemble les intérêts de leurs membres. La présidente de l'ASP, Gabi Rüttiman, l'a formulé comme suit : « Ensemble nous ne pouvons qu'être gagnants ».

Un lunch debout a suivi l'assemblée, ouvrant la partie informelle de la manifestation. De nombreux échanges ont eu lieu entre les membres, comparant les chances et les risques et tentant de cerner certains points. Il reste beaucoup à faire pour que la nouvelle organisation trouve sa forme définitive, pour que les tâches et les contenus soient répartis à la satisfaction de tous et pour qu'une culture s'établisse en son sein. De premières discussions ont eu lieu entre les membres de la Charte ce même après-midi déjà. D'autres vont certainement suivre.

Marianne Roth



Réflexions sur la politique professionnelle

Modification des standards de qualité pour les formations postgrades en psychothérapie, suite à la loi Psy : Faut-il que la Charte et l'ASP s'adaptent aux nouveaux standards fixés par l'OFSP ou qu'elles continuent à maintenir – comme jusqu'à maintenant – des standards plus élevés ? Une contribution de discussion.

Un vif débat a été lancé au sein de la Charte et parmi les instituts de formation qui en font partie, concernant les standards minimaux à fixer par rapport à la formation en psychothérapie.

Jusqu'à maintenant, les standards de qualité suivants étaient applicables concernant la formation postgrade :

- Théorie : 400 heures de théorie (spécifique à la méthode)
- Expérience sur soi : au moins 300 séances (dont au moins 100 en setting individuel)
- Supervision : au moins 250 séances (dont au moins 100 en setting individuel)
- Activité psychothérapeutique et stages cliniques : au moins 6 cas, dont au moins 2 longs et 4 plus courts; au moins 1 an d'activité psychothérapeutique pratique (plus longtemps à temps partiel).
- Durée de la formation postgrade : au moins 4 ans
- La durée des séances est fixée comme suit : théorie : leçons de 45 minutes; ES et S : séances de groupe, au moins 90 minutes, séances individuelles, au moins 50 minutes.

Selon l'OFSP et la LPsy, les normes suivantes seront applicables en vue de l'accréditation ordinaire :

- Savoir et capacités : au moins 500 unités
- Expérience sur soi : au moins 100 unités, dont au moins 50 en setting individuel
- Supervision : au moins 150 unités, dont au moins 50 en setting individuel
- Activité psychothérapeutique et pratique clinique : au moins 10 cas traités ou en cours de traitement, documentés et supervisés, au moins 2 ans d'activité pratique à plein temps au sein d'une institution de l'offre psychosociale, dont au moins 1 an dans un service ambulatoire ou stationnaire associé à l'offre psychiatrique-psychothérapeutique. Plus longtemps pour une activité à temps partiel.
- Durée de la formation postgrade : au minimum 2, au plus 6 ans (selon la LPsy, ceci s'applique à toutes les professions de la psychologie).

Le terme « unité » n'a pas été défini par la Confédéra-

tion. Concernant l'accréditation ordinaire, les organisations responsables devront le définir. (Ces critères, comme le guide d'accréditation, doivent encore être adoptés par le Conseil fédéral).

Les nouvelles normes de la Confédération diffèrent de toutes celles émises à ce jour par les groupements professionnels et les cantons. Elles ont été fixées sous l'influence des professeurs de psychologie pratiquant la thérapie comportementale. Les arguments de ces derniers ont eu plus de poids au niveau de l'OFSP que ceux des groupements et cantons. Certains cantons s'étaient axés jusqu'à maintenant sur les minimums de la Charte, d'autres sur ceux de la FSP.

Les nouvelles normes considèrent l'enseignement théorique comme plus important (sous le titre de « savoir et capacités »). Quelques thèmes théoriques indépendants des différents courants ont été mentionnés. En comparaison avec les normes de la Charte, la pratique clinique est également considérée comme plus importante.

Les instituts de la Charte ne contestent pas le fait qu'ils devront accepter les nouvelles normes en rapport avec la théorie et la pratique clinique (ils n'ont pas le choix). Par contre, une dispute a émergé concernant les normes de supervision et d'expérience sur soi, normes qui ont été clairement abaissées. Lors de l'assemblée de la Charte du 21 septembre 2013, deux motions ont été mises en opposition :

- Baisse moindre, pour compenser les 100 heures de théorie supplémentaires (il serait alors possible dans l'ensemble de conserver les standards de la Charte en termes d'unités de temps, donc de conserver le label de qualité)

versus

- acceptation des nouvelles normes fédérales en tant que nouveaux minimums en rapport également avec les standards de la Charte (fondée essentiellement sur un point de vue économique et la notion de concurrence) ; à ce niveau, on pourrait compléter la formation pour atteindre le niveau actuel de la Charte, ceci en une démarche postgrade.

Les deux motions ont obtenu 11 voix (avec peu d'absentions), ce qui fait que la majorité de 2/3 requise n'a pas été atteinte. La discussion va donc devoir être poursuivie. Les arguments suivants jouent un rôle :

Adaptation aux nouvelles normes :

- Capacité à la concurrence des filières, mais aussi du groupement professionnel ASP (on comprend qu'elle souhaite représenter tous les psychothérapeutes habilités à pratiquer la profession et pas seulement ceux qui ont acquis un diplôme dans le cadre d'une filière reconnue par la Charte).
- Il faut que les groupements et les instituts acceptent les nouvelles normes fédérales en les considérant comme des minimums. L'époque des différents standards appartient au passé.
- Les nombres d'heures exigés lors de la formation postgrade sont de toute façon relatifs et ne garantissent pas que quelqu'un devienne un bon (ou un mauvais) thérapeute. Les thérapeutes engagés vont de toute façon poursuivre leur formation après le diplôme de base, en suivant des supervisions et, selon la méthode choisie, en prenant plus de séances d'expérience sur soi.
- Les pertes de qualité seraient, d'une part, moins importantes du fait que les exigences théoriques et cliniques seraient plus élevées ; par ailleurs, la formation avancée pourrait servir à acquérir un label de la Charte de niveau plus élevé que le diplôme donnant droit à pratiquer la profession.

Maintien des anciennes normes ou baisse légère baisse du nombre de séances d'expérience sur soi et de supervision :

- L'ancien label de la Charte est un label de qualité qui doit garantir la sécurité des patients. Au moment où la Charte a été signée, les courants qui y sont représentés (psychologie des profondeurs, humaniste, thérapie corporelle, thérapie intégrative) avaient défini cet aspect comme le dénominateur commun liant les différentes approches. Les méthodes utilisées dans le cadre de la Charte se caractérisent par le fait qu'on accorde beaucoup plus d'importance à la construction du psychothérapeute (connaissance de soi, réflexion, compétence sociale et personnelle) que cela n'est le cas, par exemple, concernant les filières de thérapie comportementale ou celle de thérapie systémique. Il ne faut pas laisser tomber ces labels pour des raisons d'ordre économique ou de concurrence, simplement parce que l'OFSP a permis à un représentant des comportementaux de dire que, concernant sa méthode, ces normes minimales suffisent.
- A l'OFSP, on part d'ailleurs du principe que toutes les méthodes exigeant de plus longues périodes de formation vont continuer à le faire. Il existe depuis longtemps une concurrence entre les différentes durées et normes (par exemple entre les normes de la FMH, celles de la FSP et celles de la Charte) – jusqu'à maintenant, on a toujours réussi à la gérer.

Je serai curieux de savoir à quel niveau la Charte va décider de définir ses normes. En tant que son président et en tant que représentant des normes actuelles, je continue à vouloir que nous ayons un label de qualité bien fondé (avec de petites adaptations compensatoires). Si les minimums de la Confédération devaient conduire – suite à une pression renforcée de la concurrence – à un rabaissement des normes appliquées par les méthodes représentées au sein de la Charte, je crains que la qualité de la formation en psychothérapie n'en souffre et que la sécurité des patients ne soit mise en danger. Ce n'est sûrement pas ce que le législateur voulait puisque la LPsy devait améliorer cette sécurité. Cette visée n'est pas réalisée par le simple fait que l'on exige des études de psychologie, psychopathologie et psychologie clinique comprises, au niveau de l'accès à la formation en psychothérapie. Elle ne le sera que si les formations maintiennent un haut niveau. Des études théoriques ne pourront jamais remplacer une formation axée sur la pratique. L'idéal serait bien sûr que l'on mette en place des filières de psychothérapie directes, de niveau universitaire ; de nombreux contenus de la formation postgrade seraient déjà acquis à ce niveau (par exemple une partie de l'expérience sur soi) – c'est ce que l'ASP et la Charte avaient souhaité. Mais nous en sommes encore loin, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays européens où des filières de ce type existent déjà ou sont en planification.

Quelle que soit la manière dont les normes de la Charte et celles de l'ASP évoluent : en dernier ressort, ce sont les offrants de formation qui doivent assumer la responsabilité de garantir la qualité nécessaire et, le cas échéant, de définir des normes plus élevées. En effet, personne n'est dans l'obligation de s'en tenir aux minimums OFSP et personne n'est forcé de s'en tenir aux minimums fixés par la Charte ou par une autre organisation responsable. Les minimums peuvent toujours être définis à un niveau plus élevé, si de bonnes raisons l'exigent, mais ils ne peuvent pas être rabaisés. Dans la situation de concurrence où nous nous trouvons, ce seront sans doute les filières de formation fondées sur des bases de qualité qui se maintiendront (même si cela les rend plus coûteuses) plutôt que celles qui rabaisseront les normes pour des raisons de coût.

Concernant l'ASP, il faut en outre tenir compte du fait que son statut de membre EAP exige qu'elle respecte des standards minimums. S'il est exact que les nouvelles normes OFSP sont d'un niveau plus élevé que les critères autorisant l'accès à la formation (l'EAP exige un niveau bachelor), le niveau est plus bas pour les critères minimums de formation.

Peter Schulthess,
Président de la Charte suisse pour la psychothérapie
et membre du comité ASP

5^e congrès des associations psy de Suisse

Le 5^e congrès des associations psy de Suisse a eu lieu au Montreux Music & Convention Centre ; il a été organisé par la SSPP, sous le titre de « Transitions – un défi ». Il a duré trois jours (du 11 au 13 septembre) et a permis aux associations pertinentes¹ et à leurs membres de se rencontrer et de participer à de nombreux symposiums et ateliers pour débattre des transitions aux différentes étapes de la vie.

Le congrès a été ouvert par le dr. Hans Kurt, ancien président de la SSPP et président du congrès. La deuxième journée a été introduite par Heidi Aeschlimann (SBAB), Hélène Beutler (SGKJPP/ SSPPEA) et Gabriela Rüttimann, présidente de l'ASP. Cette dernière a indiqué qu'elle prenait un intérêt particulier aux zones de transition entre la psychothérapie et la psychiatrie – zones auxquelles le congrès allait porter une attention particulière. Elle a cerné l'image des deux professions et les évolutions que toutes deux ont subies.

L'ASP a saisi l'occasion d'organiser une discussion entre Gabriela Rüttimann et Hans Kurt, dans laquelle ils se sont concentrés sur le changement et les étapes aux cours desquels les deux professions ont cessé d'être concurrentes et de déléguer pour mener des coopérations et un dialogue entre partenaires égaux. Vous trouverez le lien conduisant vers le texte de cet entretien dans notre newsletter.

Variations sur les transitions

Chaque séance du matin et de l'après-midi a été introduite par une contribution présentée par un invité qui a traité à sa propre manière la notion de transition et les défis que pose cette dernière. Par exemple, le prof. Philipp Jeammet de la Sorbonne a parlé des transitions entre différentes phases de la vie, entre la psyché et les traumatismes, entre l'individu et le groupe, entre la médecine et la société. Le dr. Stephan Becker (Berlin) a traité de la structure de la psychothérapie constructive en utilisant l'exemple de la vie et des passages entre différents mondes. Quant au prof. Ilario Rossi, il a traité du domaine de la santé psychique entre la société et la politique, la culture des organisations, les pratiques professionnelles et les traits de caractère ; tous ces aspects subissent actuellement des changements profonds. Dans sa conférence, le prof. dr. Susann Heenen-

Wolff (UCL, Paris) a examiné systématiquement les processus psychiques spécifiques qui sont déclenchés par l'écoute analytique. Evelin Lindner, présidente fondatrice de Human Dignity and Humiliation Studies (Human-DHS), a présenté la dernière contribution. Celle-ci a traité entre autres de la dignité humaine et des humiliations, ainsi que les effets terribles que peuvent avoir les infractions contre la première.

Participation intense dans un cadre adéquat

Selon les organisateurs, environ 1250 personnes ont participé à chaque journée du congrès. Les visiteurs étaient venus de toute la Suisse et ont souligné leur besoin de réfléchir avec des collègues et d'échanger avec des personnes travaillant dans des domaines parents. La manifestation a été l'occasion de rencontres surprenantes, de nouveaux contacts et surtout de prises de connaissance de contenus d'un niveau élevé.

Le grand Music & Convention Centre a offert un cadre particulièrement adéquat à une manifestation de cette étendue puisque ses locaux sont suffisamment grands pour abriter plus que des réunions officielles. De nombreuses discussions informelles ont eu lieu sur ses deux étages, dans des coins discrets ou des pièces plus petites. L'offre de nourriture a été riche. En plus des repas fournis par le catering officiel, les sponsors ont offert sur leurs stands toutes sortes de friandises et boissons. Ce sont également eux qui se sont occupés des symposiums dits de midi et ceux-ci ont été très bien fréquentés. Les personnes qui avaient besoin d'air frais ou plus simplement de se vider la tête disposaient d'une terrasse accueillante, mais pouvaient aussi se rendre en quelques pas sur la promenade située directement sur la rive du Lac Léman.

Marianne Roth



¹ Organisateurs du congrès : SSPP, SSPPEA, ASP, FSP, GedaP et SBAP

Symposium «Markt-Mensch-Medizin»

Un rapport de Veronica Baud



Comité de l'« akademie menschenmedizin » (académie médecine humaine) : de gauche à droite : Stephan Bachmann, Christian Hess, Annina Hess-Cabalzar, Stefan Uhlig

L'« akademie menschenmedizin » s'est intéressée ces trois dernières années à l'introduction des forfaits de coûts par cas (également nommés Diagnosis Related Group, DRG), ceci sous un angle critique. Lors d'assemblées, de conférences, dans les médias et par le biais d'interventions politiques, elle a signalé les aspects problématiques des DRG. Depuis leur introduction, elle suit leurs effets et va continuer à prendre la parole. Ses activités vont toutefois se concentrer à nouveau en priorité sur le thème de la médecine humaine (Menschenmedizin) et c'est sur ce thème qu'elle va offrir des rencontres et des formations.

Avec l'organisation de ce symposium, l'« akademie menschenmedizin » (www.menschenmedizin.com) voulait permettre aux aspects humains de s'exprimer dans le système actuel de santé. Ses représentants considèrent que des aspects économiques jouent un rôle de plus en plus – trop – important. La quantité passe avant la qualité, les économies de coûts sont plus importantes

que la guérison. Or, selon les organisateurs, 'guérison' ne signifie pas forcément « guérir à tout prix » ; il s'agit plutôt d'affronter la maladie au sens physique comme au sens psychique. La guérison devrait être un soutien permettant, le cas échéant, de vivre avec un handicap et de mieux comprendre sa propre souffrance.

Allocution de bienvenue

Annina Hess-Cabalzar (psychothérapeute ASP et présidente de l'Académie) – qui a organisé la rencontre en collaboration avec le docteur Christian Hess (ancien médecin chef), Stephan Bachmann (directeur REHAB Bâle) et Stefan Uhlig (directeur de l'équipe de psychothérapie de l'Hôpital d'Affoltern) – souhaite la bienvenue aux 152 participants. Le comité de l'Académie considère comme importante la possibilité de pouvoir s'exprimer dans le contexte du système actuel de santé en utilisant une voix autre que la tendance générale vers l'attribution d'une importance croissante à des aspects économiques. Selon ses membres, l'art est un mode d'expression existentiel et il est clair qu'il doit, lui aussi, être présent lors du symposium : le programme sera accompagné musicalement par André Desponds, qui donnera un feedback au piano pour toutes les contributions. La manifestation sera également documentée par les photos d'un régisseur suisse connu, Rolf Lyssy (« Les faiseurs de Suisses »). Ces do-

cuments seront inclus dans le livre qui doit également être publié. Il devient donc clair dès le début qu'ici, l'art est véritablement quelque chose de vécu. Suit alors la première intervention musicale d'André Desponds, emmenant ses auditeurs dans un autre monde.

Concurrence et médecine humaine le matin

Concurrence absurde au sein du système de santé

Le symposium débute avec l'amusante contribution du professeur Mathias Binswanger (économiste et enseignant à l'Université de Saint-Gall et l'HES NWS). Il se réfère à l'ouvrage qu'il a publié en 2010, « Sinnlose Wettbewerbe – Warum wir immer mehr Unsinn produzieren » (*Concurrences absurdes – Pourquoi nous produisons de plus en plus de nonsens*). Comme dans son livre, il continue à rejeter les situations artificielles de concurrence dans les systèmes de santé et d'éducation, fournissant des exemples historiques originaux et amusants. De nombreux auditeurs s'étaient attendus à une contribution ennuyeuse, centrée sur l'économie ; or, ils s'amusent beaucoup, l'atmosphère est détendue et les rires sont garantis.

Pour Binswanger, il existe trois illusions fondamentales en rapport avec le marché et la quantification :

- L'illusion du marché : là où il n'y a pas de marché, il est absurde de créer une concurrence artificielle. La concurrence doit s'axer sur les besoins de la demande sans chercher à créer celle-ci. La concurrence artificielle est, selon Binswanger, un retour à l'époque du dirigisme économique.
- L'illusion que tout est mesurable : les prestations qualitatives ne peuvent pas être simplement chiffrées et ne peuvent être saisies que sur la base de calculs très complexes ; d'ailleurs, ces derniers ne sont en rapport qu'avec des détails et pas avec un ensemble. Par exemple, les DRG ne permettent de saisir que des prestations fournies par les hôpitaux, alors que l'ensemble du travail n'est pas quantifié.
- L'illusion de la motivation : les situations de concurrence détruisent la motivation qui est intrinsèquement présente en créant de fausses incitations.

Toutes ces illusions sont également présentes au niveau des concurrences artificielles existant dans le système de santé. Ici, les forfaits de coûts par cas doivent provoquer une concurrence des coûts telle que l'on puisse espérer économiser des dépenses. En fait, ce qui se passe est un déplacement des coûts. Lorsque l'on « paie pour chaque prestation », ce sont les résultats qui sont mesurés et non pas les processus. Par exemple, le taux de mortalité est un indicateur important : « plus ce taux est bas, plus l'hôpital est efficace au niveau des coûts ». Or, cela ne fait qu'aboutir à ce que les patients soient renvoyés chez eux plus (trop) tôt et que les coûts soient déplacés à la phase de soins suivante. Au lieu d'éliminer la vieille bureaucratie, on n'a fait qu'en créer une nouvelle, beaucoup plus coûteuse.

Une concurrence raisonnable dans le système de santé

Après un autre feedback musical de Desponds, suit la contribution juridique de Stefan Meierhans (le Monsieur Prix de la Confédération) sur la concurrence raisonnable et la mise en place de forfaits au niveau du système de santé. Il signale que les coûts de la santé sont sur le point d'exploser et qu'il faut trouver une solution. Selon lui, une concurrence qui fonctionne est une excellente surveillance des prix. Il reste que le système de santé constitue un marché très particulier. Il y a asymétrie entre ceux qui vendent des prestations – par exemple, les médecins – et ceux qui les consomment, les patients. Ces derniers ont des besoins, ils veulent que leur souffrance soit rapidement soulagée et pensent qu'elle le sera si les prestations sont suffisantes. Meierhans voit, lui aussi, de nombreux phénomènes de concurrence absurdes sur le marché de la santé ; il considère toutefois le benchmark system comme une forme adéquate de concurrence. Il conseille de ne pas condamner trop rapidement les forfaits par cas et de leur laisser encore le temps d'être améliorés. Pour lui, la question centrale est celle de savoir ce qui est le plus utile au bien-être. La conférence de Meierhans est un peu plus sobre que celle donnée par Binswanger, mais elle ne manque pas d'un certain attrait. On sent qu'il recherche véritablement des solutions tout en ne perdant pas des yeux les aspects plus particuliers du système de santé.

Une discussion suit, présidée par Stephan Bachmann ; les questions sont intéressantes et ce que les deux dernières contributions avaient laissé vaguement percevoir se précise : Binswanger et Meierhans sont moins en désaccord qu'on ne le pensait, même si tous deux n'ont pas vraiment de solutions permettant de ralentir les coûts de la santé. Il s'agit en fait d'un marché qui n'obéit pas aux règles caractérisant d'autres marchés.

Le public pose de nombreuses questions critiques ; la discussion est engagée et animée. Desponds continue à fournir un feedback musical.

Médecine humaine

Après une pause relativement courte, qui ne laisse malheureusement que peu de temps pour établir des contacts, dans une contribution donnée ensemble le docteur Christian Hess et Annina Hess-Cabalzar expliquent le concept de la médecine humaine, qu'ils ont créé et qui se retrouve dans l'ouvrage qu'ils ont publié sous le même titre.

La présentation débute sur la formulation d'une thèse : « Chaque époque a le système de santé qu'elle mérite ». Dans ce sens, ils soulignent la responsabilité qu'à chacun/e par rapport au système de santé de son époque. Puis ils expliquent comment ils sont parvenus au concept de la médecine humaine. Au début, ils ont craint que la souffrance des patients ne soit plus vue. Elle disparaissait derrière les résultats des tests qui – la tendance se centrant sur des données objectives – éloignaient de plus en plus médecin et patient. La dimension existentielle se perdait. Selon le concept de la médecine humaine, il faut une offre médicale professionnelle en parallèle avec une réflexion sur des thèmes existentiels associés à la nature humaine. Cette médecine doit se fonder sur une image intégrale de l'homme, le corps, l'esprit et l'âme formant une unité indivisible. En vue d'intégrer de manière suffisante les aspects psychiques, une « PsyA*T » a été élaborée, une forme de thérapie par l'art et l'expression à bases philosophiques et existentialistes – elle doit aider à réintégrer les sciences humaines dans la médecine.

A ce niveau, l'art est utilisé comme un important moyen d'expression ; il aide à devenir créatif, à rendre visible le sens de l'existence, à construire la vie dans les limites existantes et à assumer des responsabilités. La maladie est entendue comme un pôle de l'existence humaine, l'autre pôle étant constitué par la santé. Lorsque la maladie peut être saisie comme une crise porteuse de sens, il devient possible de guérir. Ce n'est qu'en incluant également les sciences humaines que le système de santé peut faire plus que simplement réparer les pannes. Les conférenciers soulignent ces postulats en utilisant des exemples impressionnants. Il devient alors clair que guérir ne signifie pas forcément retrouver complètement la santé, mais plutôt gérer de manière responsable les particularités de l'existence individuelle. Dans ce modèle, la collaboration interdisciplinaire joue un rôle important. Tous les groupes professionnels travaillant au sein de l'hôpital réfléchissent ensemble aux patients, s'occupent de philosophie au quotidien, discutent des dilemmes éthiques provoqués par le traitement. Une fois que le médecin s'est occupé du traitement médical de base, les patients sont transmis aux soignants et aux spécialistes de la physiothérapie, de l'ergothérapie et de la psychothérapie qui œuvrent à tous les niveaux de l'existence humaine. Il reste qu'il faut aussi être conscient des limites



Annina Hess-Cabalzar et Christian Hess

L'équipe de psychothérapie PsyA*T fait partie du modèle d'Affoltern, un modèle unique qui a été créé par le couple Hess à l'hôpital du même nom, am Albis. Les psychothérapeutes utilisent des méthodes très diverses et travaillent dans tous les services de l'hôpital en collaboration avec les médecins, les soignants et les physiothérapeutes.

de ce qui est faisable, donc également des limites de la médecine actuelle. Or, aujourd'hui, ces limites sont également définies par rapport à ce qui peut être financé, tout le reste étant considéré comme réparable ; le mystère de la vie, qu'une image scientifique de type positiviste ne peut pas saisir, semble ne plus exister. On se concentre trop sur le caractère économique des traitements tout en évitant d'inclure ce que l'existence humaine a d'existentiel, comme la mort. L'importance croissante des soins palliatifs montre toutefois qu'il n'y a pas de guérison à tout prix, qu'il faut accepter les limites de la vie. Le couple Hess demande également que ces thèmes existentiels soient inclus dans l'offre de base. On sent l'esprit de ces deux pionniers se transmettre au public, des discussions animées ayant lieu pendant la pause de midi qui suit.

Pendant l'après-midi, on se concentre sur l'avenir de la médecine

La voix de la relève

Celle-ci est exprimée par deux médecins (Lea Stocker, médecin assistante et Richard Valek, médecin assistant) ainsi que par la spécialiste des soins HS, Maya Karin Arnold.

Au grand étonnement de nombreux participants, aucun/e représentant/e de la psychothérapie n'est présent/e, alors même que les organisateurs ont toujours considéré cette discipline comme importante au niveau des soins apportés aux patients : ces derniers incluent le psychothérapeute, le médecin et les soignants. La conférence débute avec un rapport concernant les résultats d'une enquête menée par les trois auteurs au sein de la population ; ils avaient posé la question de savoir ce qu'est une bonne médecine et quelle sera la médecine du futur. Il devient clair que la plupart des enquêtés considèrent que le plus important est que les symptômes dont souffrent les patients soient pris au sérieux et que l'on s'occupe de ces derniers de manière compétente.

La plupart des auditeurs sont touchés par le fait que les trois contributeurs sont très impliqués dans la médecine – cela devient clair au moment où ils présentent leur parcours. Même si les premières expériences qu'ils ont eues dans le quotidien de l'hôpital les ont faits quelque peu désenchanter, Stocker, Valek et Arnold n'ont pas renoncé pour autant à leur passion pour leur métier. Bien que le temps soit toujours compté lorsqu'il s'agit de s'occuper des patients et qu'une bureaucratisation croissante ne soit pas considérée comme positive, ils ont élaboré six thèses en rapport avec l'avenir de la médecine et comptent bien les mettre en pratique :

- Lorsque le temps à disposition est plus centré sur les patients, mais aussi utilisé pour des entretiens

avec les proches et les professionnels impliqués, on obtient une médecine meilleure et plus efficiente.

- Il faut en outre plus de temps dans chaque unité de travail, au sein d'une manière humaine de gérer le temps.
- Toucher avec nos mains peut déclencher un processus de guérison – il faut que nous en devenions à nouveau plus conscients.
- Nous avons besoin de plus de temps pour promouvoir notre propre santé sur notre lieu de travail.
- Il faut compléter le modèle bio-psycho-social d'une 4e dimension, l'aspect spirituel.
- Il faut rendre moins strict le tabou selon lequel les médecins ne doivent pas montrer de faiblesse.

Desponds est touché par la contribution et laisse les « mains guérisseuses » s'exprimer dans la musique de Chopin.

L'être humain n'est pas un forfait par cas

Dr. phil. Ludwig Hasler (philosophe et écrivain) se dit également touché par ce qu'il appelle « le sérieux existentiel des jeunes ».

Pour lui, le marché de la santé est un « domaine où l'on se débarrasse des maux » puisque c'est ce que souhaite le patient et qu'il est en général prêt à payer un prix élevé.

Selon Hasler, une médecine adaptée à l'homme coûterait moins – et non plus – cher. Il considère que le problème de base est l'image dépassée et mécanique que nous avons du monde ; on est resté bloqué à l'époque de Descartes et continue à penser qu'il y a séparation entre le corps et l'esprit. Une image plus adéquate consisterait à voir le corps comme un orchestre dans lequel jouent les organes, le cerveau ayant le rôle de chef d'orchestre. Des liens sont créés dans le courant de la vie et deviennent de plus en plus solidement établis. L'imagination dispose d'un pouvoir sur le corps. C'est pourquoi seul un traitement individuel, en rapport avec la biographie du malade, a un sens. Pour qu'il y ait guérison, il faut que médecin et patient aient développé une relation personnelle. Ce n'est que si tous deux croient à une guérison que celle-ci est possible.

De nos jours, le médecin semble être devenu un étranger dans le domaine de la médecine. Comme les derniers prix Nobel de médecine le montrent, ce sont les biochimistes, les pharmacologues et les biologistes qui occupent une place centrale. C'est pourquoi Hasler a élaboré trois postulats destinés aux futurs médecins :

- Les médecins doivent définir eux-mêmes leur rôle sur le marché. Ils doivent définir ce qu'est la maladie et comment doit être la thérapie adéquate. Le médecin doit devenir l'avocat légitime du patient.
- Les médecins doivent être les représentants d'un art authentique de la guérison. Quelle est la phi-



André Desponds

osophie de la personne ? Qu'est-ce qu'une bonne vie ? Il faut qu'ils philosophent sur la vie avec les patients. Le médecin doit établir des liens d'amitié avec le caractère éphémère de la vie et il doit savoir comment réfléchir à cette dernière.

- Les médecins doivent reprendre le contrôle ; ils doivent établir leur position au sein du système et devenir part de la formation.

Une médecine de ce type serait plus économique. Après tout, en Grec « oikonomia » signifie 'bien gérer sa maison'.

Le feedback musical en réaction à cette conférence est un petit peu différent : Desponds demande à Hasler de jouer avec lui, bien qu'il ne sache pas jouer du piano. Il s'avère toutefois que presque chacun a un talent musical et créatif. Une conclusion digne à une contribution très spirituelle qui a contribué à chasser toute fatigue.

Défis posés au management

Stephan Bachmann est, lui aussi, spécialiste en économie. Il pose d'abord la question suivante : existe-t-il un marché dans le système de santé et où se situe-t-il ? Les patients sont-ils vraiment des clients ? La santé est-elle un bien au sens économique ? Selon lui, il n'est pas possible de répondre clairement à ces questions. Par contre, il existe des marchés au sein du système de santé : le marché du travail, le marché des fournisseurs, le marché des dons, etc.

Bachmann s'intéresse ensuite aux tâches et aux défis auxquels les responsables de la gestion d'un hôpital se voient confrontés ; il s'avère d'ailleurs très rapidement que les aspects médicaux ont tendance à disparaître au profit d'aspects administratifs, organisationnels, financiers, politiques, juridiques, personnels etc. et donc à ne plus jouer qu'un rôle subsidiaire.

Bachmann met clairement en évidence la complexité du système suisse de santé. Les différents cantons sont compétents au niveau de l'offre. Ce qui veut dire que la Suisse a 26 systèmes différents. De plus, concernant les traitements médicaux, il y a une opposition entre la demande exigeante des patients et l'offre des fournisseurs, offre qui est en rapport avec le chiffre d'affaires. Depuis l'introduction des forfaits de coûts par cas, le financement est devenu encore plus complexe. Les DRG ne s'appliquent que dans le domaine des soins urgents, ceux de la réhabilitation, de la psychiatrie et des soins palliatifs n'étant pas encore concernés. De plus, les hospitalisations ne sont pas financées partout de la même manière : elles le sont par les cantons et les caisses maladie, alors que les soins ambulatoires sont financés uniquement par les caisses. Dans ce sens, le financement des hôpitaux est assuré à 55% par les impôts et au maximum à 45% par les primes des assurances. Les personnes ayant une assurance demi-

privée ou privée contribuent de faux stimulus puisque les recettes encaissées de cette manière servent souvent à subventionner d'autres domaines moins rentables – ce qui déforme encore plus la réalité. Selon Bachmann, il faudrait avoir un débat concernant les principes et les valeurs. L'Hôpital d'Affoltern, avec sa médecine humaine, est un modèle. Ici on pratique une médecine holistique centrée sur les patients et intégrant les sciences humaines dans le quotidien du traitement. Le bas niveau des primes d'assurance maladie dans le Knonaueramt (la région où il est situé) montre qu'une étroite collaboration entre hôpital et cabinets de médecin fait sens sur le plan économique. Il faudrait en fait que les économistes s'intéressent à ce genre de modèle – pense Bachmann. En conclusion de son intéressante contribution, il parle brièvement de la REHAB Basel qu'il dirige. Les moyens financiers étant limités, on se concentre sur l'essentiel. Au lieu d'avoir un modèle avec CEO, ce sont le médecin chef et le directeur qui constituent le comité de direction. Le niveau relativement bas des salaires, surtout en ce qui concerne les cadres, garantit que personne ne travaille à la REHAB Basel par simple intérêt financier. Les deux exemples montrent que les choses peuvent également être faites autrement au niveau des hôpitaux, même si les modèles d'avenir mentionnés par les autres contributeurs sont déjà pratiqués – ce qui montre qu'il est tout à fait possible de le faire.

Au grand regret de tout le monde, le débat qui avait été prévu entre les contributeurs et le public n'aura pas lieu, ceci par manque de temps. Christoph Pfluger (journaliste et éditeur), qui aurait dû le modérer prend toutefois la parole pour signaler qu'il va rédiger un communiqué de presse et l'envoyer aux médias. Il rappelle aux participants que des feuilles A4 leur ont été distribuées, qui peuvent être utilisées pour noter leurs thèses et exigences ; elles peuvent être rendues à la sortie. Une discussion spontanée commence toutefois à ce moment, dans laquelle Pfluger lit des phrases qu'il a déjà formulées. Le public a ses propres idées et n'est pas d'accord avec certaines formulations. On décide finalement d'organiser une rencontre avec tous les intéressés, au cours de laquelle les exigences et thèses seront débattues plus en détail. Depuis, la date a été envoyée à tous les participants au congrès : jeudi, 9 janvier 2014, de 16 à 20h au Zentrum Karl der Grosse, Zurich

Le congrès – si intéressant et si varié – se termine avec de l'art. Les deux artistes Vasari et Glauser dévoilent leur immense image du congrès pendant que Desponds les accompagne en musique.

Les participants, qui sont pour la plupart restés jusqu'à la fin avec engagement et intérêt, quittent le Kunsthaus en discutant avec ferveur, inspirés par le musée qui a fourni une digne coulisse à toute la manifestation.

Des exemples positifs d'une médecine plus humaine sont ceux mis en œuvre par l'Hôpital d'Affoltern am Albis et par la REHAB Basel ; dans les deux cas, l'être humain est au centre d'une approche holistique impliquant une intense collaboration interdisciplinaire.



Ludwig Hasler



Image du jour de Gianni Vasari et Lotti Glauser

La plate-forme créée spontanément lors du congrès, « mensch-markt-medizin » (être humain, marché, médecine) se réunira pour formuler des thèses et exigences le 9 janvier 2014, de 16 à 20h, au Zentrum Karl der Grosse, Kirchgasse 14, 8001 Zurich.

Psychothérapie : la protection de la personnalité prime l'obligation de fournir des informations

Lorsque la communauté entre parents et enfants se brise, il y a forcément un déficit d'information, déficit qui touche en particulier le parent n'ayant pas l'autorité parentale. Les psychothérapeutes sont confrontés au problème lorsqu'ils traitent un enfant et que le parent qui ne jouit pas de l'autorité parentale demande à être informé. Le/la thérapeute traitant a-t-il/elle le droit de fournir des renseignements ? L'art. 275a du Code civil suisse est favorable à l'obligation de fournir des informations, mais il limite cette dernière.

Le parent qui n'a pas l'autorité parentale a le droit d'avoir des renseignements

Un membre ayant posé une question concrète sur ce thème, l'ASP s'est adressée à son expert juridique, Monsieur Vital Stutz. La question était la suivante : le père d'un garçonnet âgé de 10 ans est-il en droit de demander des informations à la psychothérapeute traitante, ceci concernant uniquement le traitement, même si la mère n'est pas d'accord. Le couple n'avait jamais vécu sous le même toit et s'était séparé pendant la grossesse ; le père n'avait eu aucun contact avec l'enfant pendant de nombreuses années. Plus tard, il avait tenté de renouer des liens avec l'enfant, mais ce dernier avait refusé de le voir. Selon la psychothérapeute traitante, il était difficile de savoir si ce rejet avait été influencé par la mère ou s'il venait vraiment de l'enfant.

Concernant le père ou la mère qui ne détient pas l'autorité parentale, l'art. 275a du CC mentionne que : a) il faut tenir l'autre parent au courant, b) que celui-ci est en droit d'être entendu et c) qu'il faut fournir des renseignements. Dans les deux premières situations, le parent n'ayant pas l'autorité parentale sera informé sans qu'il le demande activement ; dans la troisième, il doit explicitement le demander.

Sens et objectif de l'art. 275a CC

Le droit d'être informé, d'être entendu/e et de recevoir des renseignements permet au parent qui ne détient pas l'autorité parentale de participer au développement de son enfant ; il s'agit également de le pousser à assumer ses responsabilités concernant le bien-être de ce dernier. Mais ce droit ne doit pas être utilisé

pour exercer un contrôle sur le parent ayant l'autorité parentale, ni d'ailleurs pour interférer dans ou pour rendre plus difficile l'éducation de l'enfant. Lorsqu'il y a abus, le droit à l'information peut être refusé ou retiré. L'obligation d'informer le parent qui ne détient pas l'autorité parentale des événements survenant dans la vie de l'enfant concerne en principe le/la détenteur/détentrice et, le cas échéant, l'autorité tutélaire, mais également l'enfant lui-même.

Sont considérés dans la pratique comme « événements particuliers », toutes les étapes importantes du développement de l'enfant et toutes les décisions prises par ce dernier, en particulier celles en rapport avec sa santé – y compris le fait de suivre un traitement thérapeutique, avec son école et sa formation, ainsi que les événements extraordinaires, tels les conflits avec la loi. Ce qui constitue pour un enfant un événement particulier ne peut être évalué qu'au cas par cas.

Le parent qui ne détient pas l'autorité parentale a le droit de donner son avis concernant des décisions importantes pour l'enfant, mais il ne dispose pas d'un droit de codécision. Ceci concerne entre autres les traitements médicaux particuliers que suivra l'enfant. Par ailleurs, il n'est pas en droit d'être entendu lorsqu'il s'agit de décisions que l'enfant peut prendre de manière autonome.

Devoir d'information du personnel médical

La législation fait une distinction entre les enfants et adolescents qui sont ou ne sont pas capables de discernement. S'agissant d'interventions médicales ou de thérapies chez un mineur capable de discernement, le représentant légal doit donner son accord, du moins

Art. 275a CC

1 Le père ou la mère qui ne détient pas l'autorité parentale sera informé des événements particuliers survenant dans la vie de l'enfant et entendu avant la prise de décisions importantes pour le développement de celui-ci.

2 Il peut, tout comme le détenteur de l'autorité parentale, recueillir auprès de tiers qui participent à la prise en charge de l'enfant, notamment auprès de ses enseignants ou de son médecin, des renseignements sur son état et son développement.

3 Les dispositions limitant le droit aux relations personnelles avec l'enfant (art. 274 CC) et la compétence en la matière (art. 275 CC) s'appliquent par analogie.

lorsqu'il ne s'agit pas d'une urgence pour laquelle les médecins sont compétents. Toutes les informations médicales qu'utilise le détenteur de l'autorité parentale pour prendre une décision peuvent également être transmises au parent non détenteur.

Lorsque le mineur est capable de discernement, il peut décider lui-même de subir ou non des interventions médicales et c'est lui qui prend une décision concernant la question de savoir à qui l'information à ce sujet peut être transmise. Sans son accord, le personnel médical n'est pas habilité à fournir des renseignements, que ce soit à son représentant légal ou au parent ayant l'autorité parentale. Ce principe touche à ses limites dans les cas suivants : lorsque l'information et le soutien des parents sont indispensables au processus de guérison ; lorsque le médecin a besoin de renseignements pour une autre raison d'ordre médical ; et lorsque les mesures médicales entraînent des conséquences qui touchent aux compétences des parents au niveau de la gestion financière et de l'administration des biens de l'enfant. Dans certains cas, un (difficile) examen attentif de la situation sera nécessaire.

Les droits de l'enfant concernant la protection de sa personnalité

L'enfant capable de discernement exerce lui-même les droits protégeant sa personnalité ; il peut donc souhaiter garder le secret sur certains aspects ou décider seul de transmettre des informations. On distingue trois domaines : a) le domaine intime ou secret (aspects très personnels comme l'intimité et la vie amoureuse, entre autres l'utilisation de moyens contraceptifs, etc.), le domaine privé (relations proches, traits de caractère, etc.) et c) le domaine public (nom, adresse, numéro de téléphone, etc.).

Refus de fournir des informations et renseignements, manières de faire prévaloir le droit

Lorsque le bien de l'enfant ou les droits de personnalité du détenteur de l'autorité parentale est menacé, l'obligation d'informer et de fournir des renseignements peut être restreint, refusé ou retiré. Dans ce cas, les autorités de tutelle devront décider si ce risque ne peut pas être contré par des mesures adéquates, par exemple par l'émission de réserves ou de conditions, ou par la nomination d'une personne accompagnant l'éducation de l'enfant et disposant des compétences requises. Lorsque les parents ou l'enfant et le détenteur de l'autorité parentale ne parviennent pas à un accord concernant le type d'information impliqué, c'est l'autorité tutélaire qui décide des éléments nécessaires. Elle peut, par exemple, obliger le parent concerné à fournir des informations écrites, des copies de bulletins scolaires ou des photographies, etc. ou demander à l'accompagnateur de le faire.



Conclusions concernant la psychothérapeute en question

Foto: Chris Goetz

Dans le cas mentionné plus haut, le droit de personnalité de l'enfant de dix ans a priorité absolue. L'obligation dans laquelle se trouve la psychothérapeute de fournir des informations au père non détenteur de l'autorité parentale n'est pas plus forte que celle envers la mère ou le tuteur. Les renseignements se limiteront donc aux indications suivantes :

- l'enfant suit un traitement psychothérapeutique avec l'accord de la mère et du tuteur,
- celui-ci est nécessaire, adéquat et utile d'un point de vue médical,
- (mentionner éventuellement le fait que l'enfant est d'accord pour suivre ce traitement et le suit volontiers).

C'est donc en priorité l'enfant lui-même – et de manière secondaire sa mère, son tuteur et enfin éventuellement son père – qui peuvent être informés des détails de la thérapie, mais c'est l'enfant qui peut décider à qui en parler. Il ne faut en aucun cas que l'enfant soit forcé à faire quoi que ce soit, car cela risquerait de porter atteinte à sa relation de confiance avec ses référents, psychothérapeute comprise.

Marianne Roth

Faire des histoires avec les enfants

Un extrait de texte

L'exposé trouve sa source dans l'essai *Caesura* (1975), où Bion reformule l'affirmation de Freud (dans *Inhibition, symptôme et angoisse*) selon laquelle « il y a beaucoup plus de continuité entre la vie intra-utérine et la toute première enfance que ce que l'impressionnante césure de la naissance pourrait laisser penser » et – en présentant une procédure thérapeutique particulière dénommée « fare storie con i bambini » (littéralement : faire des histoires avec les enfants) – propose une application de sa péremptoire invitation à « investiguer la césure, non l'analyste, non l'analysant, non le conscient, non l'inconscient, mais le lien, la synapse, l'humeur transitive-intransitive ».

Avant-propos

La psychologie générative et la méthode Fare Storie (littéralement: «faire des histoires»), la structure théorique et sa concrète expression méthodologique, représentent un modèle théorico-clinique qui trouve sa place exacte dans le panorama psychanalytique contemporain, à l'intérieur de la tradition néo-bionienne. Il s'agit donc d'une discipline qui offre ses meilleures potentialités et qui a montré d'importants développements, essentiellement dans le champ psychothérapeutique.

Le fait de présenter, dans les pages qui suivent, une expérience à caractère principalement psychopédagogique, peut paraître un choix surprenant ou incongru. Ceci est toutefois motivé par le fait que la psychologie générative est née précisément à partir d'un projet de recherche en milieu psychopédagogique, à la fin des années 1980¹. Etant donné que les objectifs de ce travail concernaient la valorisation des potentialités préventives et éducatives de la pensée psychanalytique, et de la pensée bionienne en particulier, la focalisation de l'intervention sur le terrain psychopédagogique plutôt que sur celui psychothérapeutique, dans cette première phase, a été inévitable.

Dans le contexte d'un congrès de portée nationale², l'exigence de présenter, de manière claire mais synthétique, les fondements de notre modèle, nous a conduit à proposer de nouveau, à un public de spécialistes, les phases initiales de la réflexion psychogénérative, en

republiant dans les trois principales langues nationales, cette première expérience de recherche, qui offre l'avantage d'être particulièrement utile du point de vue didactique. A partir de ce premier travail, la transition⁵ successive vers une dimension thérapeutique, qui n'implique pas, il convient de le préciser, l'abandon des finalités éducatives ou préventives, nous est apparue comme un processus naturel et inévitable, étant donné les caractéristiques fondatrices de la théorisation psychogénérative.

Le cadre théorique selon Wilfred R. Bion fournit les coordonnées pour comprendre et approcher les diverses phénoménologies de l'activité de pensée – qui s'étendent des niveaux inférieurs de la grille jusqu'aux fonctionnements logico-déductifs plus évolués – et apparaît ainsi comme un instrument très riche dans tous les domaines (pédagogique, psychologique, sociologique, psychothérapeutique,...) dans lesquels s'exerce la capacité de penser ainsi que ses inévitables perturbations.

La matrice théorique commune, pourra alors se décliner selon des techniques et des méthodologies diverses, quel que soit le champ épistémologique dans lequel elle s'exerce. La psychothérapie générative, concrétisée dans la méthode Fare Storie, est précisément l'application de cette théorisation néo-bionienne, à la dimension thérapeutique.

Saul Branca, psychologue et psychothérapeute,
Dir. Istituto ricerche di gruppo, Lugano

Introduction

« Faire des histoires »

L'expression « faire des histoires » possède au moins deux significations. Dans le langage familial, quand on dit d'un enfant qu'il « fait des histoires » on entend qu'il s'oppose aux injonctions des adultes, qu'il résiste à leurs demandes. On le gronde en l'intimité, justement, de ne pas « faire d'histoires ». D'un autre point de vue, faire des histoires désigne le récit d'histoire spontané, désintéressé, divertissant. Ces deux significations sont présentes dans notre expérience: « faire des histoires » ne correspond pas sic et simpliciter au récit ou à l'écoute d'histoires mais c'est une pratique de signe à déchiffrer au delà de la production apparente. Chaque histoire est une pratique « pathétique », un 'faire' qui se précise geste après geste, cris après cris, parole après parole, pendant que se démêle peu à peu le voyage intersubjectif des enfants pour trouver les signes leur permettant de se faire comprendre de ceux qui les entourent.

Les histoires qui se succèdent

Le point de départ des descriptions qui suivent provient de la leçon freudienne¹⁰ selon laquelle les rêves qui se succèdent constituent un ensemble. Ce qui, dans le premier rêve, est placé au centre, dans ce qui suit est seulement une évocation périphérique et vice-versa, de telle façon que les deux rêves se complètent. L'idée convaincante par rapport aux rêves l'est surtout pour les « histoires »: celles-ci peuvent non seulement se développer dans une succession mais aussi être conservées et développées, contrairement aux rêves qui ne subsistent qu'occasionnellement dans la mémoire au réveil.

Je présente ici une série d'histoires qui se succèdent, issues de la collaboration avec les écoles du canton du Tessin. Je m'employai, dans le cadre d'un projet de prévention, à appliquer au champ préscolaire la méthode du « faire des histoires », jusqu'ici uniquement consacrée aux enfants en difficultés. Le projet avait pour ambition d'essayer de prévenir les troubles de la pensée causés par l'interférence excessive de l'émotivité. La possibilité de travailler avec un petit groupe d'enfants d'école maternelle qui, dans l'année scolaire suivante, allait fréquenter l'école élémentaire représentait un champ d'expérimentation idéal.

Le contenant

Le chantier comme modèle

Pour illustrer la méthode « faire des histoires »¹¹, prenons comme modèle les procédures d'une entreprise qui construit une maison. Imaginons les différentes phases du parcours comme une série d'étapes intermédiaires, à atteindre et à dépasser dans l'attente confiante du résultat final. La première phase consiste à installer le chantier : organiser les ressources à disposition, le



temps et l'espace pour le changement. Puis, il faut creuser: les alliances indispensables se créent (alliance de travail et alliance de terrain). Suivent les opérations de construction à proprement parler. Parfois ralenties par des obstacles et des complications. Par exemple, par des fermetures provisoires du chantier pour congés maladie ou vacances. Et puis la dernière étape: la fermeture finale du chantier. Ce modèle est utile pour se rassurer face aux immanquables doutes et quand l'objectif semble encore trop loin ou trop flou.

Un espace pour contenir les histoires: les trois maisons

En développant leur activité, les enfants mettent en œuvre une pratique de signes qui, s'ils sont conservés, peuvent être propices aux transformations successives. Peu importe si, au début, les signes sont

peu intelligibles. Par contre il est important qu'ils restent liés entre eux et qu'ils ne soient pas perdus. L'expérience m'a enseigné que si le terrain adapté à accueillir les signes d'affect est manquant, rien ne peut se construire. Donc, le premier pas pour installer le chantier des histoires consiste à prévoir et organiser un espace dans lequel les enfants peuvent déposer leurs signes. Les données de la connaissance qui se présentent aux sens ne s'organisent pas d'emblée dans la pensée en signifiants ordonnées. Le premier objectif de la méthode est de créer les meilleures conditions pour leur donner l'ordre et la signification manquante.

Proposer un espace de travail accueillant implique d'organiser les lieux. Pour agencer un espace discret, différent de celui continu qui dépend purement et simplement de l'orientation due aux sens (dessus/dessous, droite/gauche, devant/derrrière), il est essentiel de mettre à disposition des enfants non seulement une, mais trois maisons simultanément. En procédant ainsi on permet aux enfants de s'établir dans un milieu organisé qui, fréquenté et connu, active les capacités intellectuelles nécessaires pour comparer et échanger. A l'école maternelle de Lamone, nous installâmes les maisons dans une salle de classe en positionnant des voilages dans des rails (les mêmes que ceux utilisés pour les fenêtres) fixés aux murs. Les trois espaces étaient faciles à monter et démonter (il suffisait d'enlever les rideaux en les faisant passer dans les rails) et ne créaient pas de dérangement à l'activité scolaire habituelle. En accord avec les enfants nous appelâmes les trois espaces:

1. Maison réservée à la maîtresse (maison des adultes);
2. Maison commune;
3. Maison réservée aux enfants.

Pouvoir ne pas faire

Une fois les maisons installées, la tâche suivante est d'expliquer aux enfants les limites nécessaires à la réussite de l'expérience. A Lamone nous les formulâmes ainsi:

1. Les enfants n'entrent pas dans la maison réservée aux adultes
2. Les adultes n'entrent pas dans la maison réservée aux enfants
3. Pour être ensemble les adultes et les enfants ont à disposition la maison commune¹².

Les consignes formulées négativement (« Les enfants n'entrent pas », « les adultes n'entrent pas ») font expérimenter dès le début la capacité à tolérer l'attente et la frustration, réalisable à travers le pouvoir de ne pas faire. En imposant aux enfants de ne pas rentrer dans « la maison réservée aux adultes » nous provoquons leur curiosité naturelle, les induisant à demander les raisons de l'interdiction et en les poussant à la défier. En utilisant le lien naturel entre curiosité et connaissance, la provocation est particulièrement adaptée pour activer la fonction de la pensée. L'explication de l'inter-

dit, utile pour cultiver la capacité négative,¹³ clarifie la différence qui, en terme de capacité, perdure entre un enfant et un adulte. Prenons l'exemple de l'enfant qui, par défi, entre quand même dans la maison des adultes. L'éducateur, au lieu de le réprimander, peut raisonner en lui disant:

« Tu sais quelle est la différence entre un adulte et un enfant? Moi, qui suis un adulte, je suis capable de ne pas entrer dans ta maison alors que toi qui es un enfant, tu n'es pas encore capable de ne pas entrer dans la mienne. »

L'expédient, se substitue à l'autorité de la part de l'adulte (« tu ne dois pas faire ») et introduit dans la relation les paramètres précieux de la privation, de la contrainte et de l'amplification dans une configuration de réciprocité¹⁴: on exploite la tendance naturelle de l'enfant à imiter l'adulte et à s'identifier à lui. Quel enfant sain voudrait rester enfant au lieu de devenir un adulte?

Les téléphones pour diminuer l'anxiété

L'espace de travail contient un obstacle insidieux: les paramètres de la privation et de la contrainte apparaissent évidents avec les adverbes de négation utilisés dans les consignes et sont donc aisés à reconnaître comme témoins des limites du réel. Le paramètre de l'amplification (qui renforce les deux autres avec l'exagération) requiert davantage d'attention. En exagérant la capacité à ne pas faire, nous risquons d'induire les enfants à se montrer parfaits au point de rendre l'expérience futile faisant reposer sur eux un vécu d'inconsistance de désengagement et d'externalisation prévalent. Pour éviter que les aspects de contrainte et de privation de la consigne revêtent une fonction protectrice inappropriée contre une anxiété induite, il est nécessaire de relier chaque espace avec deux paires de téléphones-jouets¹⁵. Le premier entre la maison des enfants et la maison commune et un autre entre la maison commune et la maison réservée aux adultes selon l'indication suivante:

Quiconque souhaite communiquer avec quelqu'un qui n'est pas dans la même maison peut le faire avec les téléphones.

Les limites de temps

L'ambiguïté de l'espace étant clarifiée, il reste à préciser, bien que cela soit complexe¹⁶, les contours du contenant, à travers des prescriptions qui touchent à l'autre filtre déterminant de l'intuition, c'est-à-dire le temps. Pour simplifier l'expérience et faire en sorte de conférer au temps aussi la fonction d'organisation des sensations et des émotions qui se présentent aux sens de manière chaotique, il convient de la considérer selon trois aspects précis: la succession, la simultanéité et la persistance. Ce qui se traduit dans la pratique avec les consignes suivantes:

- a) les activités doivent avoir lieu à des heures fixes et de manière récurrente de façon à être prévues sans difficultés par les enfants.
- b) Pendant un trimestre deux rencontres par semaine d'une durée variable de trente à quarante minutes l'une, doivent être prévues.
- c) Pendant que les enfants développent leur pratique, la maîtresse doit toujours être présente soit dans la maison commune soit dans celle qui lui est réservée. Elle est tenue de transcrire ce qu'elle observe sur un cahier.

La succession récurrente des activités matérialise la nature simple et inexorable du temps qui n'a pas d'autre sens que celui de défiler sans marquer d'arrêt. La simultanéité en constitue la consistance et avertit les enfants que le temps passe à différents niveaux. Pendant qu'eux-mêmes ont leur occupation dans leur maison, la maîtresse écrit ou fait autre chose dans la maison commune ou bien dans celle qui lui est réservée. La persistance met en évidence la durée des événements en soulignant le début et la fin, la naissance et la mort.

Les enfants font des histoires (1er épisode): la transcription

Il est temps d'entrer dans l'expérience concrète de notre pratique de Lamone. Imaginons les enfants prenant possession de l'espace de travail et s'organisant. Cinzia, Cristina, Roberta, et Piero ont entre cinq et six ans. Voici le premier épisode tel que l'a transcrit la maîtresse Lucia¹⁷. Le cahier des transcriptions circonstanciées des histoires, placé de manière opportune dans un rigoureux tissage spatiotemporel perfectionne, pour employer les mots de Bion¹⁸, le rôle de contenant en relation constante et dynamique avec les contenus que les enfants introduisent en gesticulant, criant et surtout en parlant. Mais la transcription n'est pas uniquement un expédient didactique: elle développe une fonction précise de limite psychologique contre la disposition des enfants à déborder d'émotions.

Cinzia, Cristina, Roberta et Piero sont assis à la table de la maison commune avec leur enseignante Lucia. Peu après Cinzia, Cristina et Roberta se lèvent et vont, chacune avec leur propre chaise, vers la maison des enfants. Elles tirent le rideau et entrent. On les entend placer les chaises à l'intérieur. Piero est encore à la table mais rejoint bientôt les autres avec sa chaise. L'enseignante Lucia ne peut pas voir ce qui se passe de l'autre côté du rideau, mais elle entend ce que les enfants se disent et le transcrit sur le cahier.

Cristina (énervée) : mais ne faites donc pas tout ce que je fais!

Silence prolongé. Les enfants se sont probablement assis sur leur chaise et attendent. L'enseignante se déplace dans la maison des adultes. Soudainement, le téléphone de la maison commune sonne.

Cristina: Ciao Lu', comment vas-tu?

Vu qu'il n'y a pas de réponse – il n'y a pas de lien téléphonique direct entre la maison des adultes et celle des enfants – Cristina se déplace dans la maison commune et téléphone à Lucia.

Cristina : Ciao Lu', comment vas-tu? Ici nous faisons tout ensemble. Les deux filles sont toutes excitées, Cinzia se bat avec Piero. Ciao.

Sans donner le temps à l'enseignante de répondre, elle pose le téléphone et retourne en courant dans la maison réservée aux enfants. Il y a de nouveau un silence et puis l'enseignante regagne la maison commune. L'intensité des sons et des bruits indique à Lucia que de l'autre côté des choses insolites se passent entre Piero et Cinzia. Elle suppose que les deux enfants sont en train de se rouler ensemble sur le tapis.

Piero : Arrête... Laisse-moi tranquille...

Piero essaie de s'opposer.

Il y a beaucoup de bruit.

Cristina : je suis la maman et vous devez m'obéir, se mêle-t-elle en criant. Cinzia, n'écoute pas ce que sa camarade de jeux dit; elle est toujours sur Piero et essaie de l'embrasser contre sa volonté. Le téléphone de la maison commune sonne.

Roberta : Lu', on arrive bientôt... Piero et Cinzia continuent à se chamailler...

A peine Lucia a raccroché, que Piero, tout énervé, l'appelle en lui racontant tout d'un trait.

Piero : – Ciao. Ici il se passe des choses affreuses..., mais tu ne les vois pas.

Comme toujours Lucia n'a pas le temps de parler: de l'autre côté personne n'attend sa réponse.

Un autre appel pour l'enseignante. C'est Cinzia, très émotionnée qui a de la peine à s'exprimer.

Cinzia : Ici tout va bien... Il se passe des choses affreuses!... Qu'est ce qu'on rigole!...

Le discours se perd dans une séquence de hurlements et de cris. La situation est chaotique.

Cristina : Tout le monde assis maintenant, restez tranquilles! Quelle genre de maison est-ce?...

Le ton sévère et déterminé produit un silence immédiat.

Cristina : Maintenant on sort, il est temps de faire l'histoire... ordonne-t-elle

En silence et sans rien dire, les enfants quittent leur maison et vont s'asseoir tranquillement à la table de l'enseignante. Quand tout le monde est assis Cristina, s'adressant à Lucia, fait le point de la situation.

Cristina : Nous avons décidé de te rencontrer pour discuter...

Cinzia : ...Mais après on retourne dans notre maison et on va fermer les fenêtres.

Le texte intégral peut être demandé gratuitement auprès de l'ASP (asp@psychotherapie.ch) ou l'Istituto ricerca di gruppo (info@farestorie.ch).

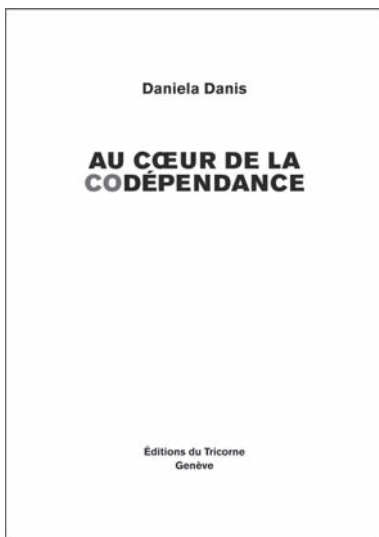
Ferruccio Marcoli

Commentaires

- 1 Originaltitel der Forschungsarbeit (1987): « La rêverie e i racconti che si susseguono come procedimento per ridurre i disturbi del pensare in bambini, ragazzi e adolescenti. Applicazione psicoterapeutica e psicopedagogica di elementi del sistema concettuale di Wilfred R. Bion ».
- 2 5. Kongress der Psy-Verbände Schweiz, 5. Congrès des associations suisses de psychologie, 5. Congresso delle associazioni svizzere di psicologia (Montreux, 11-13 settembre 2013).
- 3 Marcoli F., (1987): « La rêverie e i racconti che si susseguono come procedimento per ridurre i disturbi del pensare in bambini, ragazzi e adolescenti. Applicazione psicoterapeutica e psicopedagogica di elementi del sistema concettuale di Wilfred R. Bion ». Les résultats de la recherche et les développements théorico-cliniques successifs ont été publiés, en une forme revue et augmentée, dans: Marcoli F., (1997), *Il Pensiero Affettivo*, RED, Como.
- 4 5. Kongress der Psy-Verbände Schweiz, 5. Congrès des associations suisses de psychologie, 5. Congresso delle associazioni svizzere di psicologia (Montreux, 11-13 settembre 2013).
- 5 Le concept de « transition » est le thème central du congrès.
- 6 Marcoli F., (1987): « La rêverie e i racconti che si susseguono come procedimento per ridurre i disturbi del pensare in bambini, ragazzi e adolescenti. Applicazione psicoterapeutica e psicopedagogica di elementi del sistema concettuale di Wilfred R. Bion ». I risultati della ricerca e la riflessione teorico-clinica che ne è derivata, sono stati successivamente pubblicati, in forma riveduta e ampliata in: Marcoli F., (1997), *Il Pensiero Affettivo*, RED, Como; 2013, IRG Lugano.
- 7 5. Kongress der Psy-Verbände Schweiz, 5. Congrès des associations suisses de psychologie, 5. Congresso delle associazioni svizzere di psicologia (Montreux, 11-13 settembre 2013).
- 8 Il concetto di « transizione » è il tema centrale del congresso.
- 9 Die bibliographische Angaben beziehen sich grossmehrheitlich auf die italienische Literatur.
- 10 Freud S., 1900, *Die Traumdeutung* (ital. Übers., OSF, Boringhieri Torino, 1980, S. 479).
- 11 In Bezug auf die Methode Fare Storie verweise ich auf Marcoli F., 1997, *Il pensiero affettivo*, Red, Como, und auf die Website des Istituto ricerche di gruppo di Lugano: www.farestorie.ch.
- 12 Von den drei Regeln sind zwei verneinend formuliert. Zur Bedeutung der verneinenden Definition sehe man Bion W.R., 1965, *Transformations*, (ital. Übers., *Trasformazioni*, Armando, Roma, 1983, S. 82 und S. 124).
- 13 Der Begriff negative Befähigung (negative capability) stammt vom Dichter John Keats (London, 1795-Rom, 1821) und heisst im Wesentlichen die Fähigkeit, Warten und Frustration zu ertragen. (Brief an George und Thomas Keats, 21. Dezember 1817).
- 14 Bion W.R., 1967, *Second Thoughts*.
- 15 Die handelsüblichen Spieltelefone sind hier absolut zweckdienlich.
- 16 « Denn was ist die Zeit? Wer vermöchte dies leicht und in Kürze auseinanderzusetzen. Wer kann nun darüber etwas je sprechen, es auch nur in Gedanken umfassen? » (Augustinus, *Bekenntnisse*, Buch XI, Kap. 14).
- 17 Lucia Wastavino.
- 18 Bion W.R., 1963, *Elements of psycho-analysis*.

Bibliographie

- Barthes R., 1957, *Mythologies*, Édition du Seuil, Paris
- *Mythen des Alltags*, Suhrkamp, Frankfurt/Main, 2003 (erstmalig 1964)
 - *Miti d'oggi*, Einaudi, Torino, 1974
- Barthes R., 1984, *Le bruissement de la langue*, Édition du Seuil, Paris
- *Das Rauschen der Sprache (Kritische Essays IV)*, Suhrkamp, Frankfurt/Main, 2006
 - *Il brusio della lingua*, Einaudi, Torino, 1988
- Bion W.R., 1962, *Learning from Experience*, William Heinemann, London
- *Lernen durch Erfahrung*, Suhrkamp, Frankfurt/Main, 1992
 - *Aux sources de l'expérience*, PUF, Paris, 2003
 - *Apprendere dall'esperienza*, Armando, Roma, 1972
- Bion W.R., 1963, *Elements of psycho-analysis*, William Heinemann, London
- *Elemente der Psychoanalyse*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1992
 - *Éléments de la psychanalyse*, PUF, Paris, 1979
 - *Gli elementi della psicoanalisi*, Armando, Roma, 1979
- Bion W.R., 1965, *Transformations*, William Heinemann, London
- *Transformationen*, Suhrkamp, Frankfurt/Main, 1997
 - *Transformations. Passage de l'apprentissage à la croissance*, PUF, Paris, 1982
 - *Trasformazioni. Il passaggio dall'apprendimento alla crescita*, Armando, Roma, 1983
- Bion W.R., 1967, *Second Thoughts*, William Heinemann, London
- *Réflexion faite*, PUF, Paris, 2001
 - *Analisi degli schizofrenici e metodo psicoanalitico*, Armando, Roma, 1970
- Green A., 1983, *Le langage dans la psychanalyse*, in *Langages*, Le Belles Lettres, Paris
- Jaques E., 1982, *The form of Time*, Crane, Russak & Company, New York
- *La forma del tempo*, Centro Scientifico Torinese, Torino, 1988
- Klein M., 1946, *Notes on Some Schizoid Mechanisms*, *Int. Journal of Psycho-Analysis*, XXVII
- *Note su alcuni meccanismi schizoidi*, in *Scritti 1921-1958*, Boringhieri, Torino, 1978
- Marcoli F., 1997, *Il pensiero affettivo*, Red, Como; 2013, IRG, Lugano



Au cœur de la codépendance

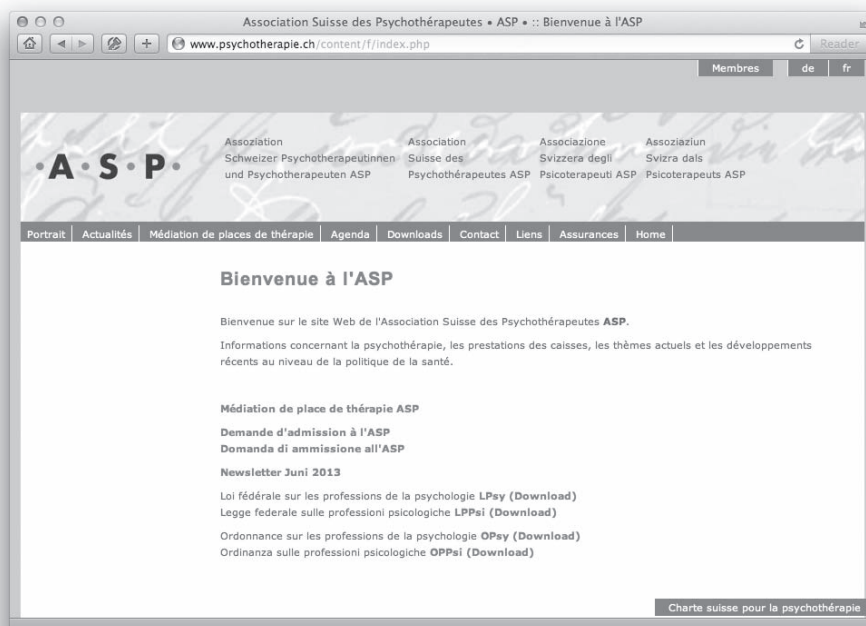
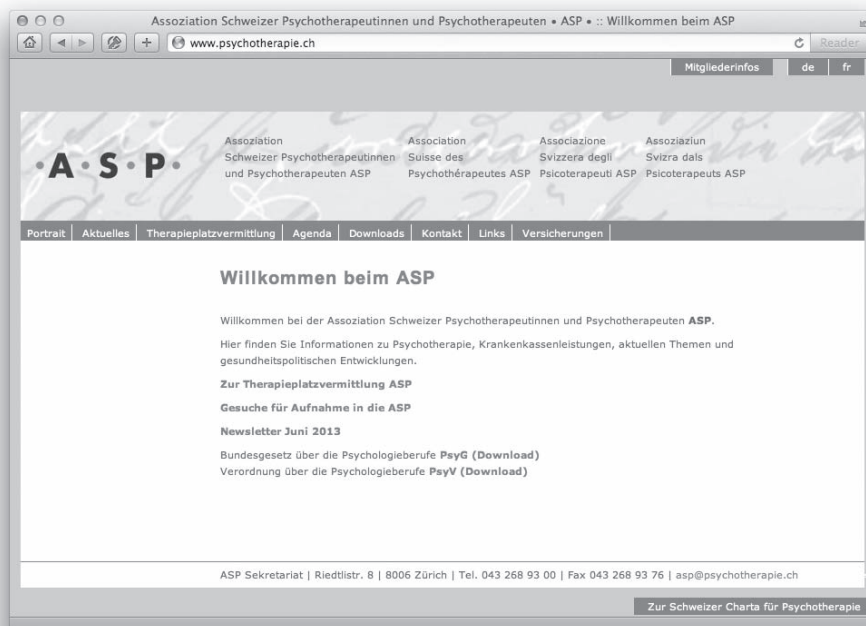
de Daniela Danis.

Éditions du Tricorne, Rue Lissignol 14, CH-1201 Genève, 25 CHF ou 20 €, 248 pages

Au cœur de la codépendance est un ouvrage qui reflète un vrai message d'espoir. Espoir pour les malades dépendants qui souhaitent devenir abstinents, pour leur proches désemparés et désespérés qui voient finalement la « fin du tunnel », ainsi que pour leurs soignants qui peuvent se familiariser avec le modèle de Minnesota pour les aider à atteindre leurs objectifs. À travers un recueil de témoignages, Daniela Danis permet au lecteur d'entrer au cœur de la problématique de la codépendance : la parole est donnée à ceux qui ont peu l'habitude de s'exprimer et qui constituent une « majorité silencieuse ». Ils livrent leurs préoccupations, leurs souffrances mais aussi leurs prises de conscience et leurs espoirs : là où régnait le désespoir, apparaissent des solutions.

Daniela Danis est psychologue et psychothérapeute. Elle fut pendant vingt ans psychologue responsable à l'Unité de Maladies de la Dépendance à la clinique La Métairie (Nyon, Suisse). Elle est membre fondateur de l'Association de Psychothérapeutes pour le Traitement des Addictions (APTA) à Genève. Elle anime des séminaires de formation pour les professionnels de la santé et elle est l'auteur d'articles sur la codépendance, la maladie de la dépendance et le déni. Elle exerce actuellement dans son cabinet privé à Genève.

Commandes sur site web : www.tricorne.org ou : Éditions du Tricorne, Rue Lissignol 14, CH 1201 Genève



Inserate «à jour»

Die ASP-Redaktion behält sich vor, die Annahme von Anzeigen ohne Begründung abzulehnen. Über Annahme und Ablehnung führen wir keine Korrespondenz.

1/1 Seite	CHF 500.–
1/2 Seite	CHF 320.–
1/4 Seite	CHF 250.–
1/8 Seite	CHF 200.–

Reduzierter Tarif für DeKo-Verbände und ASP- Mitglieder: 40% Rabatt

Annonces «à jour»

La rédaction de l'ASP peut rejeter l'acceptation des annonces sans justification. Sur l'acceptation ou le refus, nous ne conduisons pas de correspondance.

1/1 page	CHF 500.–
1/2 page	CHF 320.–
1/4 page	CHF 250.–
1/8 page	CHF 200.–

Tarif réduit pour les délégués/ées des instituts et les membres de l'ASP : 40%.

Herbstsemester 2013: Psychologie / Psychotherapie

Vorlesungsreihe der VOPT an der Universität St. Gallen

Donnerstag, 18.15 bis 19.45 Uhr, Raum HSG 01-011

Parallelwelten im Kindes- und Jugendalter: verschiedene Räume – verschiedene Sprachen


Kinder lernen hin- und herzapendeln zwischen Räumen mit unterschiedlichen Regeln und Dimensionen. Das gilt besonders für junge Menschen, die in verschiedenen Kulturen aufwachsen, oder für Kinder, bei denen Vater- und Muttersphäre räumlich getrennt sind. Im Spiel, später auch in Jugendkulturen, schaffen sich Kinder und Jugendliche eigene Welten, in denen sie nicht nur mitgetragen werden, sondern mitgestalten. In einem Spielraum der Freiheit werden Möglichkeiten ausgedacht und erprobt, Möglichkeiten, die logischen Gesetzen folgen oder frei der Phantasie entspringen.

Kinderbücher und -filme, Comics oder elektronische Spiele mit phantastischen Geschichten haben für viele eine grosse Anziehungskraft. Unerschlossene Gefilde für Träume und Vorstellungen öffnen sich. Das Eintauchen in virtuelle Welten schafft Abstand zum Alltag und befreit von dessen Druck, kann aber auch Suchtcharakter annehmen. Beachtung verlangen die Übergänge, die Schwellen, Grenzen und Trennungslinien. Eine klar strukturierte Parallelwelt entsteht im Rahmen einer Therapie. Bisher unbewusste Kräfte lassen sich in einem geschützten Raum und einer sicheren Beziehung erproben. Neue Blickwinkel Gewohntem gegenüber ermöglichen schöpferische Lösungen.



- | | |
|---------------------|---|
| 24. Oktober | Reales und Phantastisches in Tagträumen und Spielen, in Büchern und Filmen – ein Gewebe aus Wünschen und Ängsten
Dr. phil. Ursula Germann, Psychotherapeutin FSP, Sargans |
| 31. Oktober | Zwischen den Kulturen
PD Dr. Beate Schwarz, ZHAW Zürich, Dept. Angewandte Psychologie |
| 7. November | Virtuelle Welten als Experimentierfelder und als Gefahr
Dr. med. FMH Oliver Bilke-Hentsch, Arzt für Kinder- und Jugendpsychiatrie, Zürich. Modellstation Somosa Winterthur |
| 14. November | Fantasie und Konflikt in der Psychotherapie
Lic. phil. Beat Manz, Fachpsychologe für Kinder- und Jugendpsychologie FSP, Schulpsychologe Fürstentum Liechtenstein und Dr. phil. Erich Zimmermann, Psychotherapeut FSP, St. Gallen und Altstätten |
| 21. November | Übergänge zwischen verschiedenen Welten. Therapie als Übersetzungshilfe
Lic. phil. Andreas Wöhrle, Psychotherapeut ASP, St. Gallen |

Leitung: Dr. phil. Ursula Germann-Müller, Lehrbeauftragte für öffentliche Vorlesungen im Bereich Psychologie/Psychotherapie an der Universität St. Gallen



«Der Mensch steht
im Mittelpunkt. Das gilt
hier für Patienten
und Mitarbeitende.»

Kantonsspital
St.Gallen



Psychotherapeut/in 60-80% Psychoonkologie/Musik-Psychotherapie

Das Kantonsspital St.Gallen stellt als Zentrumsspital die spezialisierte überregionale Zentrumsversorgung für die ganze Ostschweiz sicher. Als medizinischer Leistungserbringer auf universitärem Niveau, nimmt Forschung und Innovation eine zentrale Rolle ein und bietet rund 5000 Fachkräften attraktive Arbeitsbedingungen.

Ihre Aufgaben und Perspektiven

- Betreuung von ambulanten und stationären Onkologie-Patient/innen und Angehörigen in vielfältigen Herausforderungen: Diagnoseschock, Krankheitsverarbeitung, Ängste, Retraumatisierungen, Reifungsprozesse, Sterben
- Sie bieten Gespräche (Kurzzeittherapie), Entspannungen, supportive Massnahmen, Umgang mit spirituellen Erfahrungen, Träumen und letzten Fragen
- Teilnahme an Rapporten, Führung von Fallbesprechungen
- Arbeit in einem kleinen Team innerhalb eines Akutspitals mit guter Teamkultur und bester Zusammenarbeit mit Ärzten und Pflegenden
- Assistenz- und Büroarbeiten, Mitarbeit an Forschungsprojekten

Was Sie für diese Stelle mitbringen

- Abgeschlossenes Hochschulstudium in Psychologie, Medizin oder analoge Grundausbildung
- Sie sind anerkannte/r Psychotherapeut/in oder in entsprechender Ausbildung und bringen eine mehrjährige Berufserfahrung mit
- Sie sind belastbar, zeitlich flexibel (teils Samstagsdienst), loyal, bringen Empathie für Menschen in schwierigsten Lebenslagen und Offenheit für das Spirituelle mit
- Sie finden Zugang zu Menschen, die sonst nie psychologische Hilfe in Anspruch nehmen würden sowie für Menschen verschiedenster Herkunft
- Von Vorteil sind klinische Erfahrung, Fremdsprachenkenntnisse und ein Zugang zum Denk- und Therapieansatz von Monika Renz

Eintritt per 1. März 2014. Mehr zu dieser spannenden Stelle am Standort St.Gallen erfahren Sie auf www.karriere.kssg.ch oder von Frau Monika Renz, Psychotherapeutin, Telefonnummer +41 71 494 12 14 (erreichbar Di-Do, 13.00-14.00 Uhr).

Ihre Bewerbung

Mit der Angabe der Referenz 2021E1 an welcome@kssg.ch oder an Kantonsspital St.Gallen, Personaldienst, Sabina Schmid, Rorschacher Str. 95, CH-9007 St.Gallen.

Wir freuen uns, gemeinsam mit Ihnen qualitativ hochstehende Leistungen für die Patientinnen und Patienten zu erbringen.



Kantonsspital St.Gallen – ein Unternehmen, drei Spitäler. St.Gallen Rorschach Flawil



«à jour»

Verbandsnachrichten, Aktuelles für ASP-Mitglieder, Informationen zur Berufspolitik, Briefkasten zu Praxisfragen, Veranstaltungskalender.

Nouvelles de l'association, actualités concernant la politique professionnelle, questions au quotidien de la pratique, calendrier des manifestations, etc.